



2

REGISTRE DES NAISSANCES

A

POUR LES NAISSANCES

de l'arrondissement d'état civil de *Vaulion*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux* cents pages.

Lausanne, le *19* Septembre 1888.

Pour le Département :

A. Favre
sec



1888.

N° 25
Guignard
Auguste Adrien

Le dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-
huit à six heures _____ minutes du matin
est né à Taulion "en Bidau, rière;"
Guignard Auguste Adrien fil _____ légitime _____
de Guignard Georges Profession : cordonnier
de Taulion domicilié à Taulion (Bidau)
et de Louise Mariette née Magnenat
de Taulion

Inscrit au présent registre le dix-neuf Septembre
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de Guignard
Georges père de l'enfant?

Confirmé après lecture faite :
Georges Guignard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. H. Raymond

Communiqué _____

N° 26
Magnenat
Marie Louise

Le vingt-un Novembre mil huit cent quatre-vingt-
huit 1888 à cinq heures _____ minutes du soir
est née à Taulion
~~Magnenat~~ **Maria Louise** fil le légitime _____
de Jean Gabriel Magnenat Profession : laitier
de Taulion domicilié à Taulion
et de Camille Sophie née Delacrotaz
de Lapraz & Yonne

Inscrit au présent registre le vingt-deux Novembre
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de Jean Gabriel
Magnenat, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :
Jean Gabriel Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. H. Raymond

Communiqué _____

N° 27

Magnenat

Lucien Georges Henri

Le vingt-cinq Novembre — mil huit cent quatre-vingt-huit à huit heures — minutes du soir

est né à Taulion

Magnenat Lucien Georges Henri fil légitime

de Henri Georges Magnenat Profession : charpentier

de Taulion domicilié à Taulion

et de Marie Augustine née Guignard

de Taulion

Inscrit au présent registre le vingt-six Novembre

mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de Henri

Georges Magnenat, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Georges Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

L. A. Reynaud

N° 28

Delacretaz

Le cinq Décembre — mil huit cent quatre-vingt-huit à trois heures et trente minutes du soir

est mort-né au Grand Boutavent, rière Taulion

Un enfant du sexe masculin fil légitime

de Jules François Gabriel Delacretaz Profession : agriculteur

de Lapras & Yvoine domicilié au Grand Boutavent, rière Taulion

et de Hélène Marie Rosine née Magnenat

de Taulion

Inscrit au présent registre le six Décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de Jules François

Gabriel Delacretaz, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Delacretaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

L. A. Reynaud

N° 20

Goy.

William Auguste

Le vingt trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit à une heure trente minutes du soir
 est né à Vaulion "au Plan, rière"
 Goy William Auguste fil légitime
 de Henri Auguste Goy Profession : agriculteur
 de Vaulion domicilié à Vaulion (au Plan)
 et de Louise Alice née Maire
 de Vaulion

Inscrit au présent registre le vingt quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de Henri Auguste Goy, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Auguste Henri Goy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué

Le n° 20 à la page 3 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1888. Les 2 doubles sont conformes ce qui nous certifie aujourd'hui 31 Décembre 1888.

L'Off.- De l'Etat Civil

L. Raymond



L'autre double a été remis le 1 Janvier 1889 à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi.

L'Off.- De l'Etat Civil

L. Raymond



Sur la page 1889
 le 21 Dec 1888
 L. Raymond

Le _____ mil huit cent quatre-vingt-
 à _____ heure _____ minutes du
 est né à _____
 _____ fil légitime
 de _____ Profession :
 de _____ domicilié à _____
 et de _____
 de _____
 Inscrit au présent registre le _____ sur la déclaration d _____
 mil huit cent quatre-vingt-
 Confirmé après lecture faite :
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Communiqué

N° 1

Goy

Henri Adrien

Le vingt-six Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf à minuit heure trente cinq minutes du matin

est né à Taulion sur la Vienne, père,

Goy Henri Adrien fil ^s légitime

de Jean Isaac Goy Profession : agriculteur

de Taulion domicilié à Taulion sur la Vienne

et de Anna Messaly

de Wattenmyl (Belgique)

Inscrit au présent registre le vingt six Janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Jean Isaac

Goy, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jean Isaac Goy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

E. A. Raymond

Communiqué

N° 2.

Michot

Georges Emile

Le dix-huit Février mil huit cent quatre-vingt-

neuf à quatre heure trente minutes du matin

est né à Taulion

Michot Georges Emile fil ^s légitime

de Charles Henri Michot Profession : limeur

de Taulion domicilié à Taulion

et de Rosine Emile Bignens

de Taulion

Inscrit au présent registre le dix-neuf Février

mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Charles

Henri Michot, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Michot Bignens.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

E. A. Raymond

Communiqué

1880

N° 3
Bignens
Emma Marie

Le vingt sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à trois heures et trente minutes du matin
est _____ né à Vaulion _____

Bignens Emma Marie fille légitime _____
de Ami François Bignens Profession : cordonnier
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Marie Sophie Magnenat _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- neuf sur la déclaration de Ami François
Bignens cordonnier père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Ami François Bignens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. H. Raymond

Communiqué _____

N° 4.
Magnenat
Lucien Louis

Le neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à dix heures _____ minutes du soir
est _____ né à la Rouza, rue Vaulion _____

Magnenat Lucien Louis fils légitime _____
de Gustave Magnenat _____ Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à la Rouza rue Vaulion _____
et de Anna Subette née Magnenat _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le dit Avril _____
mil huit cent quatre-vingt- neuf sur la déclaration de Gustave
Magnenat, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Gustave Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. H. Raymond

Communiqué _____

N° 5

Guignard

Gustave Henri

Le dix avril _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf à midi _____ heures _____ minutes du _____

est _____ né au Bois-de-Ban, rière Vaulion _____

Guignard Gustave Henri fil s légitime _____

de Auguste Paris Guignard Profession : tisserand _____

de Vaulion _____ domicilié au Bois-de-Ban, rière Vaulion _____

et de Louise Jeannette née Goy _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le dix avril _____

mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Auguste

Guignard, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Guignard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. H. Raymond

Communiqué _____

N° 6

Maire

Louis Emile

Le quatorze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf à neuf heures _____ minutes du matin

est _____ né à Vaulion _____

Maire Louis Emile _____ fil s légitime _____

de Gabriel Maire _____ Profession : cordonnier _____

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Isaline Julie née Guignard _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Gabriel

Maire, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Gabriel Maire

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. H. Raymond

Communiqué _____

N° 7
Magnenat
Jeanne Aline

Le vingt huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à une heure et demie _____ minutes du Soir
est _____ née à Vaulion _____
Magnenat Jeanne Aline fille légitime _____
de David Henri Magnenat Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Alice Louise Jenny née Raymond _____
de Vaulion _____
Inscrit au présent registre le vingt huit Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- neuf _____ sur la déclaration de David
Henri Magnenat, père de l'enfant.
Confirmé après lecture faite :
Magnenat Henri
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. H. Raymond
Communiqué _____

N° 8
Raymond
Ernest Henri

Le huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vaulion au Cerney, rière : _____
Raymond Ernest Henri fils légitime _____
de Jules Samuel Raymond Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (au Cerney)
et de Louise Mariette née Raymond _____
de Vaulion _____
Inscrit au présent registre le huit Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- neuf _____ sur la déclaration de Jules Samuel
Raymond, père de l'enfant.
Confirmé après lecture faite :
Jules Samuel Raymond
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. H. Raymond
Communiqué _____

N° 9
Reymond
Marcel Constant

Le neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à deux heures _____ minutes du Soir
est _____ né à Vaulion (au Cerney, rière :) _____
Reymond Marcel Constant fil _____ légitime _____
de Constant Louis Reymond Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (à la Sagne rière.)
et de Jemy Marie née Reymond _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le dix Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Constant
Louis Reymond, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Reymond Constant Louis

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. A. Reymond

N° 10
Magnenat
Emma Lina

Le dix-sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à onze heures _____ quarante minutes du matin
est _____ née à Vaulion _____
Magnenat Emma Lina fil _____ légitime _____
de Lucien Alfred Henri Magnenat Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Marie Augustine, née Nicole _____
de Lieu _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Lucien
Alfred Henri Magnenat, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Magnenat

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. A. Reymond

N° 11
Michot
Jules Adrien

Le dix-sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf à huit heures, quarante minutes du soir est _____ né à Vaulion _____

Michot Jules Adrien fil & légitime _____
de Henri Alois Louis Alois Michot Profession : fromager
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Elise Marianne Feujet _____
de Lussery _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Henri Louis Alois Michot, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :
Alois Michot

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. H. Raymond

N° 12
Liardet
Gustave Albert

Le six Août _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf à trois heures quinze minutes du soir est _____ né à Vaulion _____

Liardet Gustave Albert fil & légitime _____
de Henri Félix Liardet Profession : tanneur
de Belmont M Luby domicilié à Vaulion _____
et de Marie Emma née Guignard _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le sept Août _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Henri Félix Liardet, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Henri Liardet

Communiqué à l'officier de l'Etat
Civil de Pully, le 7 août 1889

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. H. Raymond

N° 13

Michot

Alice Louise

Le vingt deux août _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à quatre heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Vaulion (en Nidau), mère : _____

Michot Alice Louise _____ fil le légitime _____

de Charles Jean Michot _____ Profession : agriculteur _____

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (en Nidau)

et de Elisabeth née Kängig _____

de Wiethlisbach (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt trois août _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Charles
Jean Michot, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles Michot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. H. Raymond

N° 14

Guignard

Louise Marie

Le vingt sept août _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à dix heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Vaulion _____

Guignard Louise Marie _____ fil le légitime _____

de Jacques Auguste Guignard _____ Profession : facteur postal _____

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Marie Louise née Bignens _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le trente août _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Jacques
Auguste Guignard, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jacques Auguste Guignard
facteur

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. H. Raymond

N° 15
Guignard
Julie Louise

Le six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à six heures trente minutes du matin
est _____ née à Vaulion _____
Guignard Julie Louise fille légitime _____
de Ami David Guignard Profession : maître cordonnier
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Elita Rasnie née Raymond _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le huit Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Ami
David Guignard, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :
Ami David Guignard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 16
Maire
Adrien Félix

Le vingt sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à quatre heures trente minutes du soir
est _____ né à Vaulion _____
Maire Adrien Félix _____ fils légitime _____
de Adrien Gabriel Maire Profession : limeur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Aline Marie Liardet _____
de Belmont sur Luchy _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Adrien
Gabriel Maire, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Adrien Maire

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 17

Bignens

Blanche Thérèse

Le neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf à une heure trente minutes du matin

est née à Yaulion (aux Fretes, vière)

Bignens Blanche Thérèse fille légitime

de Charles David Bignens Profession : Agriculteur

de Yaulion domicilié à Yaulion (aux Fretes)

et de Marie Georgine née Bignens

de Yaulion

Inscrit au présent registre le neuf Novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Charles

David Bignens père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles Bignens fils

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué

Handwritten notes: "Aux Fretes 1889" and "L. Raymond" with a signature.

N° 18

Michot

Jules Marcel

Le huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf à quatre heures minutes du matin

est né à Yaulion (en Subchaud, vière)

Michot Jules Marcel fils légitime

de Moïse Auguste Michot Profession : agriculteur

de Yaulion domicilié à Yaulion (en Subchaud)

et de Henriette née Raymond

de Yaulion

Inscrit au présent registre le huit Décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Moïse

Auguste Michot, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Michot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué

Handwritten mark: a cross symbol.

N^o 19.
Reymond
Cécile Alice

Le vingt huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf à trois heures minutes du soir

est né à Vaulion (en Nidau, rière:)

Reymond Cécile Alice fil le légitime

de Adrien Georges Reymond Profession: journalier

de Vaulion domicilié à Vaulion (en Nidau)

et de Marie Hélène Rose née Develley

de Bosflens

Inscrit au présent registre le vingt neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Adrien Georges Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Adrien Georges Reymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

L. Reymond

N^o 20
Magnenat
Georges Émile

Le vingt neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf à cinq heures minutes du matin

est né à Vaulion (à la Chautte, rière:)

Magnenat Georges Émile fil s légitime

de Louis François Olivier Magnenat Profession: agriculteur

de Vaulion domicilié à Vaulion (à la Chautte)

et de Julie Louise née Reymond

de Vaulion

Inscrit au présent registre le trente Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Louis François Olivier Magnenat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

L. Reymond

Le n^o 20 - la page 13 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1889; les deux doubles sont conformes, ce que nous certifions aujourd'hui 31 Décembre 1889.

L'Off. d'Etat Civil

L. Reymond



Form. 1.

L'autre double a été remis le 8 Janvier 1890 à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi.

L'Officier d'Etat Civil
L. Reymond



N° 1
 Reymond
 Charles Edmond

Le douze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix à quatre heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Vaulion _____
 Reymond Charles Edmond fil s. ilégitime _____
 de Rose Mariette Louise Reymond Profession : _____
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
 et de veuve de Abram Henri Reymond (dit Bobitte)
 de qui est décédé le vingt Octobre, mil huit cent quatre-vingt-cinq.
 Inscrit au présent registre le treize Janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix sur la déclaration de Madame
 Augustine Morf, sage-femme à Vaulion.
 Confirmé après lecture faite :
 Augustine Morf.
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Communiqué _____
 E. Reymond

N° 2.
 Goy
 Paul Auguste

Le deux Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix 1890 à huit heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Vaulion (au Plane, rière :) _____
 Goy Paul Auguste _____ fil s. légitime _____
 de Auguste Olivier Goy _____ Profession : agriculteur
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (au Plane)
 et de Elise Melanie née Reymond _____
 de Vaulion _____
 Inscrit au présent registre le trois Février _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix sur la déclaration de Auguste
 Olivier Goy, père de l'enfant.
 Confirmé après lecture faite :
 A. Olivier Goy
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Communiqué _____
 E. Reymond

N° 3.
Magnenat
Jules Marcel

Le quatre Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vaulion _____

Magnenat Jules Marcel fil & légitime _____
de Abram David Magnenat Profession : forgeron
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Louise Clarisse Goy _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le six Février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Abram
David Magnenat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Magnenat forgeron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. J. Raymond

Communiqué _____

N° 4
Reymond
Berthe

Le deux Février Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ à six heures _____ minutes du soir
est _____ née à Vaulion, à la Sagnes, rive : _____

Reymond Berthe _____ fil le légitime _____
de Constant Louis Reymond Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion, à la Sagnes, _____
et de Jenny Marie Reymond _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le trois Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Constant
Louis Reymond père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Reymond Constant Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. J. Raymond

Communiqué _____

Approuvé la radiation d'un mot 11^e ligne
L. J. Raymond

N^o 5
 Reymond
 Louise

Le deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix _____ à sept heures _____ minutes du soir
 est _____ née à Taulion (à la Sagne, rière) _____
 Reymond Louise _____ fil le légitime _____
 de Constant Louis Reymond Profession : agriculteur
 de Taulion _____ domicilié à Taulion (à la Sagne)
 et de Jenny Marie Reymond _____
 de Taulion _____
 Inscrit au présent registre le trois Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Constant
 Louis Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Reymond Constant Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Reymond

N^o 6
 Reymond
 Constant Alexis

Le vingt sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix _____ à dix heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Taulion (au Plan, rière) _____
 Reymond Constant Alexis fil s légitime _____
 de Constant Auguste Reymond Profession : agriculteur
 de Taulion _____ domicilié à Taulion (au Plan)
 et de Louise Zélie née Guignari _____
 de Taulion _____
 Inscrit au présent registre le vingt neuf Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Constant
 Auguste Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Constant Auguste Reymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Reymond

N° 7

Bignens
Berthe Alice

Le vingt-huit Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix 1890 à onze heures _____ minutes du soir
est _____ né(e) à Vaulion _____

Bignens Berthe Alice fil le légitime _____

de Henry Bignens _____ Profession : *limeur*

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Alice Marie née Goy _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Avril
mil huit cent quatre-vingt- dix _____ sur la déclaration de Henry
Bignens, père de l'enfant ?

Confirmé après lecture faite : *Henry Bignens*

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. B. Raymond

N° 8

Bignens
Robert Ami

Le douze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix 1890 à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vaulion _____

Bignens Robert Ami fil le légitime _____

de Ami François Bignens _____ Profession : *cordonnier*

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Marie Sophie Magnenat _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le douze Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- dix _____ sur la déclaration de Ami
François Bignens, père de l'enfant ?

Confirmé après lecture faite :

Ami Bignens

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. B. Raymond

N^o 9
Delacretaz
André Félix

Le dix Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ à onze heure et demie _____ minutes du soir
est né à Taulion, en Boutavent, rière :

Delacretaz André Félix fil s légitime _____
de Jules François Gabriel Delacretaz Profession : agriculteur
de Lapraz & Yvoine domicilié à Grand Boutavent rière Taulion
et de Hélène Marie Rosine Magnenat _____
de Taulion _____

Inscrit au présent registre le onze Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- dix _____ sur la déclaration de Jules François
Gabriel Delacretaz, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Delacretaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux Officiers de l'Etat Le Raymond
Civil de Romainmôtte & Aigle

N^o 10
Guignard
Robert Félix

Le vingt sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ à neuf heure s _____ minutes du soir
est _____ né à Taulion (au vloex, rière :)

Guignard Robert Félix fil s légitime _____
de John Henri Guignard Profession : agriculteur
de Taulion _____ domicilié à Taulion (au vloex)
et de Louise Elise Delacretaz _____
de Lapraz & Yvoine _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- dix _____ sur la déclaration de John Henri
Guignard, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

John Guignard.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Le Raymond

Acte le 2 Juin 1890

Le Raymond

N° 11

~~Delacretaz~~

~~Ami Marcel~~
Magnenat
Ami Marcel

Le Onze Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix à onze heures _____ minutes du matin

est _____ né à Vaulion (en Boutavant)

Ami Marcel Delacretaz fils illégitime _____

de _____ Profession : _____

de Lapraz & Yvonne domicilié à grand Boutavant rive gauche Vaulion

de Marie Louise Delacretaz _____

de Lapraz & Yvonne _____

Inscrit au présent registre le Onze Août _____

mil huit cent quatre-vingt- dix _____ sur la déclaration de Jules Delacretaz

grand père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Jules Delacretaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Georges Raymond
remplacé

Communiqué aux officiers d'Etat civil

de Romainmotte et Aigle

Par acte passé le 4 Janvier 1911 devant C. Morenaz notaire à Cully, il appert que Maquemat Jules entrepreneur postal de Vaulion, domicilié à Cully, reconnaît cet enfant comme étant le sien; la mère consent à cette reconnaissance ainsi que le jeune homme, lequel intervient dans l'acte.

En conséquence l'enfant Delacretaz Ami Marcel prend le nom de Magnenat Ami Marcel de Vaulion.

Magnenat Ami Marcel a été légitimé par le mariage subséquent de ses parents Magnenat Jules avec Delacretaz Marie Louise, célébré au Vaud le 3 Décembre 1910. L'acte de légitimation a été dressé le 4 Janvier 1911 à Cully.

P: copie conforme : L'officier d'Etat civil inscrit le 10 Janvier 1911.

N° 12

Guignard

Angelle Laure

Le Onze Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix à six heures _____ minutes du soir

est _____ née à Vaulion _____

Guignard Angelle Lamore légitime _____

de Guignard Gabriel Olivier Profession : Négociant

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Guignard Amélie Henriette née Guignard

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le treize Août _____

mil huit cent quatre-vingt- dix _____ sur la déclaration de Gabriel Olivier

Guignard père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Gabriel Olivier Guignard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Georges Raymond
remplacé

Communiqué _____

N° 13

Magnenat

Rose Alice

Le *seize* *août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix à *six* heures _____ minutes du *matin*

est _____ née à *Vaulion* _____

Magnenat Rose Alice fil *ls* légitime _____

de *Darius Henri Magnenat (Sabot)* Profession : *pierriste*

de *Vaulion* _____ domicilié à *Vaulion* _____

et de *Alice Louise Jenny Raymond* _____

de *Vaulion* _____

Inscrit au présent registre le *dit-sept* *août* _____

mil huit cent quatre-vingt-*dix* _____ sur la déclaration de *Darius*

Henri Magnenat, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Magnenat Henri

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 14

Raymond

Adrien Émile

Le *dit-sept* *août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix *1890* à *huit* heures _____ minutes du *soir*

est _____ né au *Plan* *au* *Vaulion* _____

Raymond Adrien Émile fil *s* légitime _____

de *Louis Henri Raymond* Profession : *agriculteur*

de *Vaulion* _____ domicilié à *Vaulion (au Plan)*

et de *Marie Louise née Goy* _____

de *Vaulion* _____

Inscrit au présent registre le *dit-huit* *août* _____

mil huit cent quatre-vingt-*dix* _____ sur la déclaration de *Louis*

Henri Raymond, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Louis Henri Raymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 15

Goy
Elvina Marguerite

Le dix-sept août _____ mil huit cent quatre-vingt-dix 1890 à onze heures _____ et trente minutes du soir
 est _____ né à Taulion _____
Goy Elvina Marguerite fille légitime _____
 de **Georges Paris Goy** Profession : **caronnier**
 de **Taulion** domicilié à **Taulion**
 et de **Elise Adélaïde Golay**
 de **Chenit**

Inscrit au présent registre le dix-huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de **Georges Paris Goy**, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Georges Goy Golay

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 16

Magnenat
Félix Auguste Olivier

Le vingt-sept septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ à deux heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Taulion _____
Magnenat Félix Auguste Olivier fils légitime _____
 de **Henri Gabriel Magnenat** Profession : **fromager**
 de **Taulion** domicilié à **Taulion**
 et de **Marie Louisa Rosine née Magnenat**
 de **Taulion**

Inscrit au présent registre le vingt-deux septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de **Henri Gabriel Magnenat**, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 17

Magnenat

Alice Clara

Le dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix à trois heures _____ minutes du matin

est _____ née à Taulion _____

Magnenat Alice Clara fille légitime _____

de Constant Julien Magnenat Profession : cordonnier

de Taulion _____ domicilié à Taulion _____

et de Vanette Henriette née Marmeth _____

de Lauenen (Beune) _____

Inscrit au présent registre le onze Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Constant

Julien Magnenat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Magnenat Constant Julien

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

V. Raymond

N° 18

Guignard

Ami Henri

Le vingt Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix à neuf heures _____ minutes du matin

est _____ née à Taulion (au Nou') _____

Guignard Ami Henri fils illégitime _____

de _____ Profession : _____

de _____ domicilié à _____

de Guignard Alice Marie fille de Henri Guignard (cavalier)

de Taulion y domiciliée _____

Inscrit au présent registre le vingt deux octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Marie

Jeanne Guignard née Rochat grand-mère de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Marie Guignard Rochat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Georges Raymond

N° 19
 Guignard
 Marie Alice

Le huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix 1890 à huit heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Taulion (sur la Vienne, rive :)
Guignard Marie Alice fil le légitime _____
 de **Louis Henri Guignard** Profession : *agriculteur*
 de **Taulion** domicilié à **Taulion (Vienne)**
 et de **Augusta Amélie née Pichat**
 de **L'Abbaye du Lieu**
 Inscrit au présent registre le huit novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix _____ sur la déclaration de **Henri**
Guignard, père de l'enfant.
 Confirmé après lecture faite :
Henri Guignard
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Georges Reynaud
 Communiqué _____

N° 20
 Guignard
 Valentine Jenny

Le Neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 Dix à onze heures _____ minutes du soir
 est _____ née à Taulion _____
Valentine Jenny Guignard fil le légitime _____
 de **Louis David Henri Gabriel Guignard** Profession : *Cordonnier (dit Tole)*
 de **Taulion** domicilié à **Taulion**
 et de **Rosine Alice née Martignat**
 de **Taulion**
 Inscrit au présent registre le *neuf novembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt- Dix _____ sur la déclaration de **Louis David**
Henri Gabriel Guignard père de l'enfant
 Confirmé après lecture faite :
Louis David Henri Gabriel Guignard
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Georges Reynaud
 Communiqué _____

N° 21

Reymond
Marius EmileLe dix-neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ à trois heures _____ minutes du matin

est _____ né à Vaulion _____

Reymond Marius Emile _____ fils légitime _____

de Louise Marie Reymond _____ Profession : domestique _____

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de (veuve de Jean Auguste Reymond, tailleur de pierre)

de _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de M^{me} Moef

Augustine Sage femme à Vaulion.

Confirmé après lecture faite :

Augustine Moef Sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Reymond

N° 22

Bignens
Marie JennyLe vingt-quatre novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix _____ à une heure _____ minutes du soir

est _____ née à Vaulion _____

Bignens Marie Jenny _____ fille légitime _____

de Jean François Maurice Bignens _____ Profession : cordonnier _____

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Jenny Henriette Bonard _____

de Lapraz Romainnotier & Croy _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Jean

François Maurice Bignens, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Maurice Bignens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Reymond

N° 23

Guignard

Hélène Marie

Le Sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dit 1890 à cinq heures minutes du Soir

est née à Vaulion

Guignard Hélène Marie fille légitime

de Georges Gabriel Louis Guignard Profession : tisserand

de Vaulion domicilié à Vaulion

et de Louise Augustine née Magnenat

de Vaulion

Inscrit au présent registre le huit Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dit sur la déclaration de Georges

Gabriel Louis Guignard, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Georges Gabriel Guignard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

L. Raymond

N° 24

Guignard

Aline Marie

Le dis-Sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dit à deux heures minutes du matin

est née à Vaulion aux Buzinaz rive :

Guignard Aline Marie fille légitime

de Guignard Henri Louis Profession : agriculteur

de Vaulion domicilié à Vaulion (aux Buzinaz)

et de Louise Augustine née Bartholet

de Sapraz et Rougement

Inscrit au présent registre le dit huit Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dit sur la déclaration de Henri Louis

Guignard, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Guignard Bartholet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

L. Raymond

N° 25

Durussel
César Victor

Le vingt six Décembre mil huit cent quatre-vingt-
 dix à deux heures minutes du matin
 est né à Vaulion
Durussel César Victor fil & légitime
 de Paul Durussel Profession : Instituteur
 de Seigneux (Ard. Villargel) domicilié à Vaulion
 et de Marianne Cécile Bertha Magnenat
 de Vaulion
 Inscrit au présent registre le vingt neuf Décembre
 mil huit cent quatre-vingt- dix sur la déclaration de Paul
 Durussel père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Paul Durussel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Raymond

Communiqué à l'Officier de l'Etat
 Civil de Villargel (District de Fayerne)
 le 29 Décembre 1890

N° 26

Guignard
Francis Ernest

Le deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-
 dix à six heures minutes du soir
 est né à Vaulion
Guignard Francis Ernest fil & légitime
 de Jacques Auguste Guignard Profession : facteur postal
 de Vaulion domicilié à Vaulion
 et de Marie Louise Bignens
 de Vaulion
 Inscrit au présent registre le premier Janvier
 mil huit cent quatre-vingt- dix sur la déclaration de Jacques Auguste
 Guignard père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jacques Auguste Guignard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Raymond

Communiqué



N° 1
Goy
Nelly Louise

Le vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze à neuf heures _____ minutes du soir
est née à Vaulion
Goy Nelly Louise — fil le légitime —
de Henri Sylvain Goy — Profession : cordonnier
de Vaulion — domicilié à Vaulion —
et de Anna Louise née Goy —
de Vaulion —
Inscrit au présent registre le vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Henri Sylvain Goy, père de l'enfant
Confirmé après lecture faite :
Sylvain Henri Goy.
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
E. Raymond
Communiqué _____

N° 2
Liardet
Marcel Henri

Le vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze à quatre heures _____ minutes du matin
est né à Vaulion
Liardet Marcel Henri — fil s légitime —
de Henri Félix Liardet — Profession : tanneur
de Belmont St Hubert domicilié à Vaulion —
et de Marie Emma née Guignard —
de Vaulion —
Inscrit au présent registre le vingt six Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Henri Félix Liardet, père de l'enfant.
Confirmé après lecture faite :
Henri Liardet
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
E. Raymond
Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil de Pully le 27 Janvier 1891.

N° 3

Goy

Augustine Juliette

Le *trois février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze à *onze* heures _____ minutes du *soir*
 est _____ née à *Vaulion* _____
Goy Augustine Juliette fille légitime _____
 de *Jules Henri Goy* _____ Profession : *agriculteur*
 de *Vaulion* _____ domicilié à *Vaulion* _____
 et de *Louise Rosine née Dorely* _____
 de *Vaulion* _____

Inscrit au présent registre le *quatre février* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*onze* _____ sur la déclaration de
Jules Henri Goy père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :
Jules Henri Goy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Georges Raymond rempl.

Communiqué _____

N° 4

Michot

Charles Henri

Le *quatorze février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze à *six* heures _____ minutes du *matin*
 est _____ né à *Vaulion 'a la Bouza rière'* _____
Michot Charles Henri fil légitime _____
 de *Jean Jules Emile David Michot* Profession : *voiturier*
 de *Vaulion* _____ domicilié à *Vaulion (a la Bouza)*
 et de *Henriette Marie née Michot* _____
 de *Vaulion* _____

Inscrit au présent registre le *quatorze février* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*onze* _____ sur la déclaration de *Jean Jules*
Emile David Michot, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Jules Michot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Raymond

Communiqué _____

N° 5
Goy
Vital Ami

Le vingt deux Février mil huit cent quatre-vingt-
onze à deux heures quinze minutes du soir
est né à Taulion
Goy Vital Ami fil légitime
de Georges Emile Goy Profession : tapetier
de Taulion domicilié à Taulion
et de Marie Jeanette Augustine née Liardet
de Belmont / Luby
Inscrit au présent registre le vingt trois Février
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Georges
Emile Goy à Taulion père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Georges Goy Liardet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 6
Nicole
Élmire Anna

Le seize Mars mil huit cent quatre-vingt-
onze à dix heures minutes du soir
est née à Taulion
Nicole Élmire Anna fille légitime
de Louis Frédéric Nicole Profession : maître cordonnier
de Lieu domicilié à Taulion
et de Anna Maria Kilchenmann
de Oberoesch / Baum
Inscrit au présent registre le dix sept Mars
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Louis Frédéric
Nicole père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Nicole

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué à l'off. d'Etat civil

de Lieu le 19 Mars 1891

N^o 7
Reymond
Paul Émile

Le quatre Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze 1891 à quatre heures _____ minutes du soir
est né à Taulion au Cerney rive : _____
Reymond Paul Émile — fil légitime _____
de Jules Samuel Reymond Profession : Agriculteur
de Taulion _____ domicilié à Taulion (au Cerney)
et de Louise Maricette née Reymond _____
de Taulion _____

Inscrit au présent registre le cinq Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Jules
Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Samuel Reymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Reymond

N^o 8
Bignens
Marguerite Suzanne

Le dix-sept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze à cinq heures quinze minutes du matin
est née à Taulion _____
Bignens Marguerite Suzanne fil légitime _____
de Ami François Bignens _____ Profession : cordonnier
de Taulion _____ domicilié à Taulion _____
et de Marie Sophie Magnenat _____
de Taulion _____

Inscrit au présent registre le dix-huit Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Ami
François Bignens, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Ami Bignens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

J. Reymond

N° 9.

Reymond

Adrien Constant

Le vingt six Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze à une heure _____ minutes du matin
est _____ né à Taulion _____

Reymond Adrien Constant fil s légitime _____
de Adrien George Reymond Profession : journalier
de Taulion _____ domicilié à Taulion _____
et de Marie Hélène Rose née Develuy _____
de ~~Taulion~~ Boffleud _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Adrien
George Reymond, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Adrien Reymond.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Reymond

Communiqué _____

approuvé la radiation du mot Boffleud
Taulion & signé
L. Reymond

N° 10

Magnenat

Jules Henri

Le douze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze à deux heures _____ minutes du matin
est _____ né à Taulion _____

Magnenat Jules Henri fil s légitime _____
de Abram David Magnenat Profession : fruitier
de Taulion _____ domicilié à Taulion _____
et de Louise Clarisse Goy _____
de Taulion _____

Inscrit au présent registre le treize Juin _____

mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Abram
David Magnenat père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

A. D. Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Reymond

Communiqué _____

N° 11

Monnet
Louisa

Le dix-neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze à quatre heures _____ minutes du matin

est né à Vaulion
Monnet Louisa _____ fil légitime

de Edouard ~~Magnenet~~ Monnet Profession : voiturier

de Grancy domicilié à Tallobes

et de Marie Elise née Charles, domestique à Vaulion

de Corcelles & Chavornay

Inscrit au présent registre le vingt-un Juin
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Edouard Monnet père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Edouard Monnet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers d'état :

de Tallobes et Grancy, le 21 Juin 1891

Le Raymond

N° 12

Michot
Ida Emma

Le vingt-un Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze à une heure _____ minutes du matin

est né à Vaulion (en Nidau, rière)
Michot Ida Emma _____ fil légitime

de Charles Jean Michot Profession : agriculteur

de Vaulion domicilié à Vaulion (Nidau)

et de Elisabeth née Käuzig

de Wiedlisbach (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt-trois Juin
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Charles Jean Michot, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles Jean Michot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Le Raymond

approuve la radiation du
nom de Magnenet remplacé par Monnet
Le Raymond
off. d'état civil

N^o 13
Guignard
Ernest Alfred

Le vingt trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze à une heure _____ minutes du matin
est _____ né à Taulion _____
Guignard Ernest Alfred fil ^s légitime _____
de Jules Alfred Guignard Profession : cordonnier
de Taulion _____ domicilié à Taulion _____
et de Emma Joséphine née Goy _____
de Taulion _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Jules Alfred
Guignard, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Alfred Guignard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N^o 14.
Michot
Amille Louise

Le treize Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze à trois heures _____ minutes du matin
est _____ née à Taulion "au Plan", _____
Michot Amille Louise fille légitime _____
de Abram Daniel Michot Profession : apiculteur
de Taulion _____ domicilié à Taulion (au Plan)
et de Fanny Louise Augusta Goy _____
de Taulion _____

Inscrit au présent registre le treize Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Abram
Daniel Michot, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Abram Michot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 15.

Guignard

Marcel Emile

Le doize Juillet mil huit cent quatre-vingt-
onze 1891 à quatre heures minutes du Soir
 est né à Taulion
Guignard Marcel Emile fil légitime
 de Georges Guignard Profession : cordonnier (gauté)
 de Taulion domicilié à Taulion (en Thidau)
 et de Louise Mariette Magnenat
 de Taulion

Inscrit au présent registre le quatorze Juillet
 mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Georges
Guignard, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Georges Guignard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Raymond

Communiqué

N° 16

Reymond

faustine Rosa

Le quinze Aout mil huit cent quatre-vingt-
onze à cinq heures minutes du Soir
 est né à Taulion
Reymond faustine Rosa fil légitime
 de Jules Adami Henri Reymond Profession : agriculteur
 de Taulion domicilié à Taulion
 et de Anna Rosina Soltermann
 de Veckigen (Bern)

Inscrit au présent registre le dix sept Aout
 mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Jules Adami
Henri Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Adami Reymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Raymond

Communiqué

1891

N° 17
Maire
Aimé Albert

Le trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-onze 1891 à deux heures minutes du matin est né à Vaulion

Maire Aimé Albert fil s légitime de Adrien Gabriel Marie Profession : limeur de Vaulion domicilié à Vaulion et de « Hline » Marie Liardet de Belmont s/ Luby

Inscrit au présent registre le quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Adrien Gabriel Marie, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite : Adrien Marie

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL : Le Raymond

N° 18.
Reymond
Emmanuel
Henri

Le vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-onze à quatre heures minutes du matin est né à Vaulion

Reymond Emmanuel Henri fil s légitime de Louis Auguste Reymond Profession : député de Vaulion domicilié à Vaulion et de Cécile Amélie née Buxcel de Romainmotie.

Inscrit au présent registre le vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Louis Auguste Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite : Le Raymond

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL : Georges Reymond remplacé

Le n° 18 page 35 est celui de la dernière inscription faite dans l'année les 2 doubles sont conformes, ce que nous certifions aujourd'hui Form. 1891.



L'autre double a été remis à l'autorité cantonale le 6 Janvier 1892 en exécution de la loi

L'Officier de l'Etat Civil Le Raymond

L'Officier de l'Etat Civil Le Raymond

N° 1

Magnenat

Le cing Janvier mil huit cent quatre-vingt-
douze à huit heures minutes du matin
 est mort-né à Vaulion - à la Rouze, rive "
 Un enfant du sex masculin fil légitime
 de Gustave Magnenat Profession : agriculteur
 de Vaulion domicilié à Vaulion - à la Rouze,
 et de Anna Juliette Magnenat
 de Vaulion

Inscrit au présent registre le six Janvier
 mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration de Gustave
Magnenat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Gustave Magnenat,

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué

N° 2

Magnenat

Gustave David Henri

Le dix-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-
douze à une heure minutes du matin
 est né à Vaulion - au Tré-dessous, rive,
Magnenat Gustave David Henri fil légitime
 de Darid Gustave Magnenat Profession : limeur
 de Vaulion domicilié à Vaulion (au Tré-dessous)
 et de Marie Augustine née Michot
 de Vaulion

Inscrit au présent registre le dix-huit Janvier
 mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration de Gustave
Darid Magnenat père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Magnenat Gustave

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué

N^o 3.
 Michot
 Rosine Henriette

Le vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze à une heure et demie minutes du matin est né à Vaulion
 Michot Rosine Henriette fille légitime
 de Charles Henri Michot Profession : limeur
 de Vaulion domicilié à Vaulion
 et de Rosine Emire née Pigneus
 de Vaulion

Inscrit au présent registre le vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration de Charles Henri Michot père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles Michot Pigneus

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

N^o 4.
 Guignard
 Thérèse Augustine

Le vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze à six heures minutes du matin est né à Vaulion
 Guignard Thérèse Augustine fille légitime
 de Ami David Guignard Profession : cordonnier
 de Vaulion domicilié à Vaulion
 et de Elisa Rosine née Raymond
 de Vaulion

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration de Ami David Guignard, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Ami Guignard

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

N° 5.

Guignard
Thérèse Elise
Berthe

Un prénom ajouté au 3^m interligne
E. Raymond

Le premier Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à six heures _____ minutes du matin
est née à Vaulion « au Mory, rive » : _____
Guignard Thérèse Elise Berthe fil le légitime _____
de John Henri Guignard _____ Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (au Mory)
et de Louise Elise née Delacretaz _____
de Lapraz p Yvrone _____
Inscrit au présent registre le deux Février _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de John
Guignard, père de l'enfant.
Confirmé après lecture faite :
John Guignard.
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
E. Raymond
Communiqué _____

N° 6

Reymond
Henri Auguste

Le vingt-cinq Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à trois heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vaulion « au Plane » _____
Reymond Henri Auguste fil le légitime _____
de Constant Auguste Reymond. Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (au Plane)
et de Louise Lèlie née Guignard _____
de Vaulion _____
Inscrit au présent registre le vingt-cinq Février _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de Constant
Auguste Reymond, père de l'enfant.
Confirmé après lecture faite :
Constant Auguste Reymond
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
E. Raymond
Communiqué _____

N° 1.

Magnenat

Marie Augustine

Le vingt-six Février mil huit cent quatre-vingt-douze à deux heures minutes du matin est née à Vaulion

Magnenat Marie Augustine fille légitime

de Allysse Magnenat Profession : pierreiste

de Vaulion domicilié à domicile inconnu

et de Augustine Annais Eléonore née Goy

de Vaulion

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Février mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration de Madame Augustine Morf sage-femme à Vaulion

Confirmé après lecture faite :

Augustine Morf

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué

N° 8

Magnenat

Elvina Marie Louisa

Le treize Mars mil huit cent quatre-vingt-douze à huit heures et demie minutes du soir est née à Vaulion

Magnenat Elvina Marie Louisa fille légitime

de Henri Georges Magnenat Profession : charpentier

de Vaulion domicilié à Vaulion

et de Marie Augustine née Guignard

de Vaulion

Inscrit au présent registre le quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration de Henri Georges Magnenat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Georges Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué

1892.

N^o 9
Michot

Benjamin

Le vingt Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à sept heures _____ minutes du matin

est _____ né à Vaulion _____

Michot Benjamin fil & légitime _____

de Henri Louis Aloïs Michot Profession : *pierriste* _____

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Elise Marianne nee Puget _____

de Lussey _____

Inscrit au présent registre le vingt un Mars _____
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration de Henri

Louis Aloïs Michot père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Aloïs Michot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

*Le Raymond*N^o 10
Leuba Bastillon

Numa Victor

Le huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à une heure cinq _____ minutes du matin

est _____ né à Vaulion _____

Leuba Bastillon Numa Victor fil & légitime _____

de David Leuba - Bastillon _____ Profession : *limeur* _____

de Buttes & la Côte-aux-fées domicilié à Vaulion _____

et de Amélie Mathilde Delacretaz _____

de Lapraz et Yvoine _____

Inscrit au présent registre le huit Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration de David

Leuba père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Leuba Lubricat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers d'Etat Civil de

Buttes et la Côte-aux-fées le 11 Mai 1892.

Le Raymond

N° 11

Magnenat
Marcel Émile

Le Sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à une heure _____ minutes du matin
 est _____ né à Vaulion (à la Chaussée, rive :)
Magnenat Marcel Émile fil 5 légitime _____
 de Louis François Clirier Magnenat Profession : agriculteur
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (à la Chaussée)
 et de Julie Louise née Raymond _____
 de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le huit Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de Louis
Magnenat, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :
Louis Magnenat

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Le Raymond

N° 12

Reymond
Amile Louise

Le vingt cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à onze heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Vaulion (au Plan) _____
Reymond Amile Louise fil _____ légitime _____
 de Charles Émile Reymond Profession : fromager
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (au Plan)
 et de Marie Julie née Michot _____
 de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt six Juin _____
 mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de Louise
Fanchette Michot, grand mère de l'enfant et domiciliée au Plan.
(Le père étant absent.)

Confirmé après lecture faite :
Louise Michot

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Le Raymond

N° 13

Magnenat
Lina Louise

Le deux Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à neuf heures et quinze minutes du soir
est _____ née à Vaulion _____

Magnenat Lina Louise fil le légitime _____
de Lucien Alfred Henri Magnenat Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Marie Augustine née Nicole _____
de Lieux _____

Inscrit au présent registre le cinq Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de Louis
Magnenat aïeul paternel de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Magninich Vattelton

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 14

Nicole

Marie Rosine

Daëgler Marie Rosine

Par acte de légitimation
de ce jour, signé devant l'off. d'état civil
de Vaulion par M. Daëgler Michel de Besan-
çon, France et de son épouse Emma
Augustine née Nicole dont le mari-
age a eu lieu le 29 Septembre 1899,
ont reconnu Nicole Marie Rosine
comme étant leur enfant légitime
par leur mariage.
En conséquence l'enfant Nicole
Marie Rosine prend le nom
de Daëgler Marie Rosine
fille légitime des sus-mentionnés.
Vaulion le vingt-neuf Septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.
L. Raymond
off. d'état civil
Communiqué à l'officier d'état civil du
Lieu et au Dép. de Justice et Police
le 29 Septembre 1899.

Le dix Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à midi heures _____ minutes du _____
est _____ née à Vaulion _____

Nicole Marie Rosine _____ fil le illégitime _____
de Emma Augustine, fille elle-même Profession : de Louis Frédéric
de Nicole du lieu domicilié à Vaulion _____
et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le onze Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- douze _____ sur la déclaration de Louis
Frédéric Nicole, aïeul de l'enfant et domicilié à Vaulion

Confirmé après lecture faite :

Louis Nicole

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué à l'officier de l'Etat

Civil du Lieu le 13 juillet 1892

N° 15
Goy
Mlysse Clément

Le quatorze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à onze heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vaulion (sur la Vienne, rive) _____

Goy Mlysse Clément fil & légitime _____
de Jean Isaac Goy _____ Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (Vienne)
et de Anna Messerly _____
de Wattenmyl (Bavière) _____

Inscrit au présent registre le quatorze Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Jean Isaac
Goy, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :
Jean Isaac Goy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 16
Liardet
César

Le six août _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze _____ à onze heures _____ minutes du soir
est _____ né à Vaulion _____

Liardet César fil & légitime _____
de Henri Félix Liardet Profession : tanneur
de Belmont & Luby domicilié à Vaulion _____
et de Marie Emma née Guignard _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le neuf août _____
mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Henri
Félix Liardet, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :
Henri Liardet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué à l'Officier de l'État Civil

de Bully le 10 août 1892.

Acte le 18 août 1892
le Député
Henri Raymond

1892

N° 17
Sudan

Marie Louise Marguerite

Le douze Septembre — mil huit cent quatre-vingt-
douze à dix heures — minutes du matin.

est né e à Vaulion

Sudan Marie Louise Marguerite fil l. légitime

de Julien Florentin Sudan Profession : employé d'Hotel

de la Cour-de-Trême domicilié à Paris (Boulevard des Capicines 12)

et de Marie Clothilde Magnenat

de Vaulion, en séjour depuis deux mois à Vaulion

Inscrit au présent registre le douze Septembre —

mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration de Louis Magnenat

charpentier à Vaulion aïeul maternel de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Louis Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'off. d'Etat Civil de

Cour-de-Trême et au Départ. de Justice & Police.

N° 18

Magnenat

Marie Augustine

Le vingt trois Septembre — mil huit cent quatre-vingt-
douze à huit heures — minutes du soir

est né e à Vaulion

Magnenat Marie Augustine fil l. légitime

de Henri Sabiel Magnenat Profession : fromager

de Vaulion domicilié à Vaulion

et de Marie Louisa Rosine née Magnenat

de Vaulion

Inscrit au présent registre le vingt six Septembre

mil huit cent quatre-vingt- douze sur la déclaration de Henri

Magnenat père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

L. P. Raymond

1892

N° 19
Pollens
Fritz Robert

Le *vingt-huit Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à *neuf* heures _____ minutes du *matin*
 est _____ né à *Vaulion* _____
Pollens Fritz Robert fil *l* légitime _____
 de *Ami Henri Pollens* _____ Profession : *maréchal*
 de *Vaulion* _____ domicilié à *Vaulion* _____
 et de *Louise Julie Liardet* _____
 de *Belmont sur Lubry* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-neuf Septembre*
 mil huit cent quatre-vingt- *douze* sur la déclaration de *Ami*
Henri Pollens, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Pollens Ami

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Raymond

N° 20
Rochat
Denise Laurence Clarisse

Le *neuf Octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
douze à *neuf* heures *trente* _____ minutes du *matin*
 est _____ née à *Vaulion* _____
Rochat Denise Laurence Clarisse légitime _____
 de *Auguste César David Rochat* _____ Profession : *cordonnier*
 de *L'Abbaye* _____ domicilié à *Vaulion* _____
 et de *Aline Elisa née Goy* _____
 de *Vaulion* _____

Inscrit au présent registre le *dix Octobre* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *douze* sur la déclaration de *Auguste*
César David Rochat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Auguste Rochat

Communiqué à l'officier de l'Etat
 Civil de L'Abbaye le 10 Octobre 1892.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Raymond

N° 21

Reymond

Thérèse Augusta

Le vingt deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-douze à midi heures minutes du

est née à Vaulion (en Suchaud, rière:)

Reymond Thérèse Augusta fil le légitime

de Lucien Reymond Profession: fermier

de Vaulion domicilié à Vaulion (Suchaud)

et de Louise Anna Delacretaz

de Lapraz & Yvoine

Inscrit au présent registre le vingt trois Octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration de Lucien

Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

Lucien Reymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Le Reymond

Communiqué

N° 22

Reymond

Edith Marie

Le neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-douze à six heures minutes du matin

est née à Vaulion (à la Sagne, rière:)

Reymond Edith Marie fil le légitime

de Constant Louis Reymond Profession: agriculteur

de Vaulion domicilié à Vaulion (à la Sagne)

et de Jenny Marie née Reymond

de Vaulion

Inscrit au présent registre le neuf Décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze sur la déclaration de Constant

Louis Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

Constant Louis Reymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Le Reymond

Communiqué

Le N° 22, à la page 46 est celui de la dernière inscription faite dans l'année; les deux doubles sont conformes, ce que nous certifions aujourd'hui le 31 Décembre 1892.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL
Le Reymond



autre double a été remis à l'autorité cantonale le 5 Janvier 1893.

Officier de l'Etat Civil

Le Reymond

N° 1
BrawandLe cinq Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize à trois heures _____ minutes du Soir

est mort né à Vaulion _____

Un enfant du sexe féminin fil ^h légitime _____

de Emile Robert Brawand Profession : limeur _____

de (Gindelwald, Bern) domicilié à Vaulion _____

et de Emma Julienne Déprez _____

de Lieu _____

Inscrit au présent registre le six Janvier _____

mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Emile

Robert Brawand, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Brawand Robert,

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Le Raymond

N° 2
MagnenatLe vingt trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize à quatre heures et demie _____ minutes du matin

est _____ né à Vaulion, à la Rouza, rière, _____

Magnenat _____ fil ^s légitime _____

de Ellysse Magnenat _____ Profession : pierriste _____

de Vaulion _____ domicilié à domicile inconnu _____

et de Augustine Annaïs Léonore née Goy _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Janvier _____

mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Augustine

Morf sage femme à Vaulion, qui a assisté à l'accouchement.
Cet enfant est frère jumeau des nos 3 et 4 ; il est décédé le 24 Janvier 1893

Confirmé après lecture faite :

Augustine Morf.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Le Raymond

N° 3
Magnenat

Le vingt trois janvier mil huit cent quatre-vingt-treize à cinq heures minutes du matin
est né à Vaulion, à la Rouzaire,
Magnenat fil & légitime
de Ulysse Magnenat Profession: pierriste
de Vaulion domicilié à domicile inconnu
et de Augustine Annaïs Eléonore née Goy
de Vaulion

Inscrit au présent registre le vingt quatre Janvier
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Augustine
Morf Sage - femme à Vaulion qui a assisté à l'accouchement.
Cet enfant est frère jumeau des nos 2 et 4; il est décédé le 24 Janvier 1893
à 6 heures du matin
Confirmé après lecture faite:

Augustine Morf.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L. Raymond

Communiqué

N° 4
Magnenat

Le vingt trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize à six heures minutes du matin
est né à Vaulion, à la Rouzaire,
Magnenat fil & légitime
de Ulysse Magnenat Profession: pierriste
de Vaulion domicilié à domicile inconnu
et de Augustine Annaïs Eléonore née Goy
de Vaulion

Inscrit au présent registre le vingt quatre Janvier
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Augustine
Morf Sage - femme à Vaulion qui a assisté à l'accouchement.
Cet enfant est frère jumeau des nos 2 et 3; il est décédé le 24 Janvier
1893 à 6 heures du matin
Confirmé après lecture faite:

Augustine Morf.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L. Raymond

Communiqué

N^o 5
Bignens
William Ernest

Le *vingt huit Janvier* mil huit cent quatre-vingt-
treize à *dix* heures *minutes* du *soir*
est né à *Vaulion*
Bignens William Ernest fils légitime
de *Ami François Bignens* Profession: *commerçant*
de *Vaulion* domicilié à *Vaulion*
et de *Marie Sophie veuve Magnenet*
de *Vaulion*

Inscrit au présent registre le *trante Janvier*
mil huit cent quatre-vingt-*treize* sur la déclaration de *Ami*
François Bignens père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Ami François Bignens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Georges Raymond
remplacé

N^o 6
Liardet
Madeleine Rosalie

Le *dix neuf Février* mil huit cent quatre-vingt-
treize à *onze* heures *minutes* du *matin*
est née à *Vaulion*
Liardet Madeleine Rosalie fille légitime
de *Georges Fritz Liardet* Profession: *agriculteur*
de *Belmont Pully* domicilié à *Vaulion*
et de *Augustine Marie Bignens*
de *Vaulion*

Inscrit au présent registre le *vingt un Février*
mil huit cent quatre-vingt-*treize* sur la déclaration de *Georges*
Fritz Liardet, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Fritz Liardet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'off. d'Etat Civil
de Pully le 21 février 1893

Georges Raymond

N° 7
Magnenat
Marcel Victor

Le vingt-cinq Février mil huit cent quatre-vingt-treize 1843 à onze heures trente minutes du matin
est né à Vaulion
Magnenat Marcel Victor fil légitime
de Jean Auguste Profession : agriculteur
de Vaulion domicilié à Vaulion
et de Julie Elise née Magnenat
de Vaulion

Inscrit au présent registre le vingt-six Février mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Jean Auguste Magnenat, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Jean Auguste Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

E. Raymond

Communiqué

N° 8
Guignard
Cécile Lucie

Le sept Avril mil huit cent quatre-vingt-treize à deux heures minutes du matin
est née à Vaulion
Guignard Cécile Lucie fil légitime
de Ami David Guignard Profession : cordonnier
de Vaulion domicilié à Vaulion
et de Elisa Rosine Raymond
de Vaulion

Inscrit au présent registre le neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Ami David Guignard, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Ami David Guignard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

E. Raymond

Communiqué

N° 9.

Péruisset

Marie Rosalie

Le huit Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-treize à sept heures _____ minutes du Soir
 est _____ née à Vaulion _____
 Péruisset Marie Rosalie fil le légitime _____
 de Emmanuel Édmond (dit Léon) Péruisset Profession : Pasteur _____
 de Baulmes _____ domicilié à Vaulion _____
 et de Emma Rosina Simond _____
 de Lieu, du Chenit et d'Yverdon _____

Inscrit au présent registre le dix Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Emmanuel Édmond (dit Léon) Péruisset, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Emmanuel Édmond, dit Léon Péruisset. Pasteur.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier d'état civil de Baulmes, le 10 Avril 1893.

L. J. Raymond

N° 10

Reymond

Édmond Casimir

Le neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-treize à onze heures et trente minutes du Soir
 est _____ né à Vaulion _____
 Reymond Édmond Casimir fil s légitime _____
 de Louis Auguste Reymond Profession : officier d'état civil _____
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
 et de Cécile Amélie née Buscel _____
 de Romainmotier _____

Inscrit au présent registre le douze Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Louis Auguste Reymond, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

L. J. Raymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Georges Reymond

N° 11

Michot

Auguste Henri

Le trois Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize à huit heures trente minutes du matin
est _____ né à Vaulion "au Plane, rive:" _____
Michot Auguste Henri fil s légitime _____
de Auguste Gabriel Michot Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (au Plane)
et de Rosine Aline Guignard _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le trois Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Gabriel
Auguste Michot, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Michot Guignard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. J. Raymond

N° 12
Tollens

Le douze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vaulion (rive S. rive) _____
Un enfant du sexe masculin fil s légitime _____
de Ami Henri Tollens Profession : maréchal
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Louise Julie Liardet _____
de Belmont St Luby _____

Inscrit au présent registre le treize Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Ami Henri
Tollens père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Ami Tollens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. J. Raymond

N° 13.

Guignard
Lucien Henri

Le quinze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize à une heure et trente minutes du matin
est _____ né à Taulion _____
Guignard Lucien Henri fils légitime _____
de Henri Isaac Guignard Profession : limier
de Taulion domicilié à Taulion _____
et de Juliette Augustine Guignard _____
de Taulion _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Henri
Isaac Guignard, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Guignard Henri

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Raymond

N° 14

Magnenat
Ida Augustine

Le dix-neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize à sept heures et dix minutes du matin
est _____ née à la Vineuve, rière Taulion _____
Magnenat Ida Augustine fille légitime _____
de David Henri Magnenat Profession : agriculteur
de Taulion domicilié à Taulion _____
et de Clarisse Augustine née Raymond _____
de Taulion _____

Inscrit au présent registre le vingt-un Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de David
Henri Magnenat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Magnenat H. Pousaz

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Raymond

N° 15
Friedli
Louise Adèle

Le vingt huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize à six heure _____ vingt minutes du matin
est _____ née à Vaulion _____

Friedli Louise Adèle fil légitime _____
de Gottfried Friedli Profession : couturier
de Rohrbach (Bern) domicilié à Vaulion _____
et de Rose Mariette Louise Raymond _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Mai _____
mil huit cent quatre-vingt- treize sur la déclaration de Gottfried
Friedli, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Friedli Gottfried

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. J. Raymond

Communiqué à l'Etat Civil
de Rohrbach le 29 Mai 1843

N° 16
Goy
Lina Elisa

Le dix-sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize à huit heures _____ minutes du soir
est _____ née à Vaulion (sur la Vierge, mère :)

Goy Lina Elisa fil légitime _____
de Jean Isaac Goy Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (Vierge)
et de Anna Messerly _____
de Wattenryl (Bern) _____

Inscrit au présent registre le dix-huit Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- treize sur la déclaration de Jean Isaac
Goy, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jean Isaac Goy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. J. Raymond

Communiqué _____

N° 17.

Magnenat
Élie Émile

Le vingt Juillet mil huit cent quatre-vingt-
treize à cinq heures treize minutes du matin.
est né à Vaulion (sur la Vienne, rière)
Magnenat Élie Émile fil légitime
de Gustave David Magnenat Profession : linier
de Vaulion domicilié à Vaulion (sur la Vienne)
et de Marie Augustine née Michot
de Vaulion

Inscrit au présent registre le vingt Juillet
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Gustave
Magnenat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Magnenat Gustave

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

N° 18

Goy
Lucien Henri

Le vingt huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-
treize à huit heures quinze minutes du matin
est né à Vaulion (au Blanc, rière)
Goy Lucien Henri fil légitime
de Lucien Georges Goy Profession : agriculteur
de Vaulion domicilié à Vaulion (au Blanc)
et de Susanne Julie née Guignard
de Vaulion

Inscrit au présent registre le vingt huit Juillet
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Lucien
Goy père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Goy Lucien

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

approuve l'adjonction du prénom de
Henri, au père de l'enfant.
L'officier d'état civil
L. Raymond

N° 19
Magnenat
Buma Henri

Le treize Ouit _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize à six heures _____ minutes du soir
est _____ né à Vaulion _____

Magnenat Buma Henri fil ^s légitime _____
de David Henri Magnenat Profession : fromager (Pâtisier)
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Alice Louise Jenny Raymond _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le quinze Aout _____
mil huit cent quatre-vingt- treize sur la déclaration de David
Louis Henri Magnenat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Henri Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Raymond

Communiqué _____

Avec le 14 Septembre 1893
le Révisé
L. Raymond

N° 20
Guignard
Emma Susanne Simonne

Le huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize à neuf heures _____ minutes du soir
est _____ née à Vaulion _____

Guignard Emma Susanne Simonne fil ^{le} légitime _____
de Jules Alfred Guignard Profession : cordonnier
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Emma Joséphine née Goy _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le dix Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt- treize sur la déclaration de Jules Alfred
Guignard, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Jules Alfred Guignard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Raymond

Communiqué _____

N° 21

Guignard

Esther Clara

Le dix Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize à neuf heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Vaulion _____
 Guignard Esther Clara fil le légitime _____
 de Louis Emile Auguste Guignard Profession : *pierriste*
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
 et de Marie Aline née Roy _____
 de Vallorbes _____

Inscrit au présent registre le onze Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Louis Emile Auguste Guignard, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Emile Guignard

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Raymond

N° 22

Guignard

Marcel Léon

Le treize Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-treize à deux heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Vaulion _____
 Guignard Marcel Léon fil s légitime _____
 de Georges Gabriel Louis Guignard Profession : *tisserand*
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
 et de Louise Augustine Magnenet _____
 de Vaulion _____

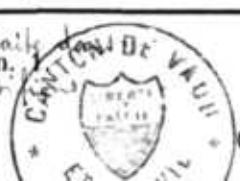
Inscrit au présent registre le treize Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Georges Gabriel Louis Guignard père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Louis Guignard fuy. P.

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Raymond

Le no 22 page 57 est celui de la dernière inscription faite dans l'année; les deux doubles sont conformes, ce que nous certifions aujourd'hui 31 Decemb. 1893.



L'officier d'Etat civil
L. Raymond



L'autre double a été enregistré à l'Etat civil cantonal le 4 Janvier 1893.

N° 1
Reymond
Cécile Annaïse

Le deux Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à deux heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Taulion _____
 Reymond Cécile Annaïse fil le légitime _____
 de Jules Adami Henri Reymond Profession : agriculteur
 de Taulion _____ domicilié à Taulion _____
 et de Anna Rosina Soltermann _____
 de Tschigen, Bâle) _____
 Inscrit au présent registre le quatre Janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatorze sur la déclaration de Jules Adami
 Henri Reymond, père de l'enfant.
 Confirmé après lecture faite :
 Adami Reymond _____
 Communiqué _____
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 L. J. Reymond

N° 2
Bourquin
Aimé

Le huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à trois heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Taulion _____
 Bourquin Aimé _____ fil s légitime _____
 de Henri Louis Daniel Bourquin Profession : agriculteur
 de Dièssé (Bâle) domicilié à Taulion _____
 et de Marie Jeannette Michot _____
 de Taulion _____
 Inscrit au présent registre le huit Février _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatorze sur la déclaration de Henri Louis
 Daniel Bourquin, père de l'enfant.
 Confirmé après lecture faite :
 Henri Louis Daniel Bourquin _____
 Communiqué à l'officier d'Etat Civil
 de Dièssé le 9 février 1894.
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 L. J. Reymond

1894

N° 3

Michot

Cécile Bertha

Le vingt-huit Février mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à huit heures _____ minutes du matin
 est né à Vaulion (en Midaire)
Michot Cécile Bertha fil le légitime
 de Charles Jean Michot Profession : agriculteur
 de Vaulion domicilié à Vaulion (Midaire)
 et de Elisabeth Käuzig
 de Wiedlisbach (Bris)
 Inscrit au présent registre le vingt-huit Février
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Charles
Jean Michot père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles Michot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 4
Bertholet

Marquerite Aline
Louise

Le dix Avril mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures _____ minutes du matin
 est née à Vaulion
Bertholet Marquerite Aline Louise fil le légitime
 de Emile Armand Bertholet Profession : fabricant de raboies
 de Lapraz Rougemont domicilié à Tens (Dépt. Yonne) France
 et de Georgine Elisa Raymond
 de Vaulion
 Inscrit au présent registre le douze Avril
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Louis
Magnemat teneur à Vaulion, oncle maternel de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

L. Magnemat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué à l'Etat Civil de

Romainmotte le 12 Avril 1894
et à Rougemont le 5 Octobre 1894.

Par ordre de rectification du Départ. de Subis
et Police en date du 7 Septembre 1894 la 2^e
bourgeoisie soit Rougemont a été ajoutée.
L'Officier d'Etat civil
L. Raymond

N° 5
RoCHAT

Marie Marianne

Le quatre Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à une heure _____ minutes du Soir

est _____ née à Vaulion _____

RoCHAT Marie Marianne fil l légitime _____de Auguste César Dario RoCHAT Profession : cordonnier

de L. Abbaye _____ domicilié à Vaulion _____

et de Aline Elisa Goy _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le sept Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Auguste
César Dario RoCHAT père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Auguste RoCHAT

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
L'Abbaye le 9 Mai 1894

L. J. Raymond

N° 6.

MagnENAT

Le trente Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à onze heures _____ minutes du matin

est mort né à Vaulion (à la Rouze, rive :) _____

Un enfant du sexe masculin _____ fil l légitime _____de Gustave MagnENAT _____ Profession : agriculteur

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (à la Rouze)

et de Anna Subette née MagnENAT _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le trente Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de

Confirmé après lecture faite :

Gustave MagnENAT

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. J. Raymond

N° 7
 Develey
 Emma Hélène

Le trente mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à trois heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Vaulion (aux Blanchés, rive :) _____
Develey Emma Hélène fille légitime _____
 de Charles Henri Develey Profession : agriculteur
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (aux Blanchés)
 et de Julia Clerc _____
 de Bofflens _____
 Inscrit au présent registre le trente mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Charles
 Henri Develey, père de l'enfant
 Confirmé après lecture faite :
 Develey Henri
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Le Raymond
 Communiqué _____

N° 8
 Raymond
 Emma Louise

Le trente mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à onze heures _____ minutes du soir
 est _____ née à Vaulion _____
Raymond Emma Louise fille légitime _____
 de Paul Louis Raymond Profession : cordonnier
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
 et de Louise Augustine née Goy _____
 de Vaulion _____
 Inscrit au présent registre le trente un mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Paul
 Louis Raymond, père de l'enfant.
 Confirmé après lecture faite :
 Raymond Paul
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
 Le Raymond
 Communiqué _____

N° 9

Giacobini

Alfred Ernest

Le seize Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures _____ minutes du matin

est _____ né à Vaulion _____

Giacobini Alfred Ernest fil s légitime _____

de Paul Giacobini _____ Profession : maître maçon

de Agrano, Prov. de Novara Italie domicilié à Vaulion _____

et de Thimarta Angela Marianna _____

de Agrano Italie _____

Inscrit au présent registre le dit huit Juin _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Giacobini
Paul, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Giacobini Paul

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Raymond

Communiqué au Département _____

de Justice et Police.

N° 10

Goy

Renée Elise

Le seize Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à neuf heures _____ minutes du soir

est _____ née à Vaulion (au Bois-de-Ban, rière.)

Goy Renée Elise _____ fil le illégitime _____

de Mariette Louise Goy fille elle _____ Profession : même de

de Auguste et de Marie domiciliés à Julie Magnenat

et de Vaulion y domiciliée (au Bois-de-Ban) _____

de _____

Inscrit au présent registre le dit huit Juin _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Augustine
Moef sage-femme à Vaulion

Confirmé après lecture faite :

Augustine Moef Sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Raymond

Communiqué _____

N° 11

Magnenat

Hélène Marie
Susanne

Le vingt cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à une heure _____ minutes du soir
est _____ née à Vaulion _____
Magnenat Hélène Marie Susanne fil le légitime _____
de Lucien Alfred Henri Magnenat Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Marie Augustine née Nicole _____
de Lieux _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Juin _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze sur la déclaration de Lucien
Alfred Henri Magnenat père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Magnenat Henri Nicole

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Raymond

N° 12

Tollens

Julie Esther

Le quatre Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à trois heures _____ minutes du matin
est _____ née à Vaulion _____
Tollens Julie Esther _____ fil le légitime _____
de Ami Henri Tollens _____ Profession : maréchal
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Louise Julie née Liardet _____
de Belmont St Lubry _____

Inscrit au présent registre le quatre Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt- quatorze sur la déclaration de Ami
Henri Tollens, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Ami Tollens

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Raymond

N° 13

Guignard

Lucien Louis Ami

Le cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatorze à cinq heures minutes du soir

est né à Vaulion (aux Petits Fougenteles) Guignard Lucien Louis Ami fil légitime

de Georges Louis Henri Guignard Profession : agriculteur

de Vaulion domicilié à Vaulion (aux Fougenteles)

et de Augusta Amélie née Rochat

de l'abbaye et du Lieu

Inscrit au présent registre le cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Henri Guignard, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Henri Guignard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. P. Raymond

Communiqué

N° 14

Guignard

Rosine Elise

Le huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatorze à trois heures minutes du soir

est née à Vaulion (au Morez, rière) Guignard Rosine Elise fil légitime

de John Henri Guignard Profession : agriculteur

de Vaulion domicilié à Vaulion (au Morez)

et de Louise Elise née Delacretaz

de Lapraz & Yonne

Inscrit au présent registre le dix Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de John Henri Guignard, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

John Guignard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. P. Raymond

Communiqué

N° 15
 Guignard
 Gaston Auguste

Le douze Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à dix heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Vaulion _____
 Gaston Auguste Guignard fil s légitime _____
 de David Henri Auguste Guignard Profession: limeur _____
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
 et de Hermance Julie Emma Nicole _____
 des Sieu _____

Inscrit au présent registre le treize Août _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatorze sur la déclaration de David
 Henri Auguste Guignard, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Guignard Auguste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

*Acte de naissance 1894
 le 13 Août
 L. Raymond*

N° 16.
 Magnenat
 César Louis

Le vingt un Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze à onze heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Vaulion _____
 Magnenat César Louis fil s légitime _____
 de Ami Louis Magnenat Profession: agriculteur _____
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
 et de Marie Virginie née Martin _____
 de Couillon-Loutelet (Doubs, France) _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Août _____
 mil huit cent quatre-vingt- quatorze sur la déclaration de Ami
 Louis Magnenat, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Louis Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 17

Magnenat

Elisabeth Clémence

Le vingt neuf Août mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à cinq heures _____ minutes du matin

est née à Vaulion _____

Magnenat Elisabeth Clémence fille légitime _____

de Denis Louis Magnenat Profession : charpentier _____

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Mariette Eugénie Guignard _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Août _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Denis

Louis Magnenat père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Magnenat Denis Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Raymond

N° 18

Magnenat

Le vingt neuf Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à deux heures _____ minutes du soir

est mort né à Vaulion _____

Un enfant du sexe masculin fils légitime _____

de Alfred Henri Magnenat Profession : agriculteur _____

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Marie Adèle Despouts _____

de Lusbery _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Août _____

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Alfred

Henri Magnenat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Alfred Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Raymond

N^o 19.
Goy
Ida Augusta

Le deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ né e à Vaulion « Sur la Vineure, rière : »
Goy Ida Augusta _____ fil le légitime _____
de Jean Isaac Goy _____ Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion « Sur la Vineure »
et de Anna Messerly _____
de Wattenwyl (Beune) _____
Inscrit au présent registre le deux Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Jean
Isaac Goy, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jean Isaac Goy fils

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N^o 20
Goy

Le deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à dix heures _____ minutes du soir
est mort né à Vaulion _____
Un enfant du sexe masculin _____ fil le légitime _____
de Sophie Marie Goy fille elle _____ Profession : même de
de Jacques David Goy _____ dit Tambour) _____
de Vaulion y domiciliée _____
de _____

Inscrit au présent registre le quatre Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Augustine
Morf sage-femme à Vaulion

Confirmé après lecture faite :

Augustine Morf

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 21

Décosterd

Victor Auguste

Un prénom radié f. ligne, approuvé
Le 19 septembre 1894

Le quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à une heure _____ minutes du soir
 est _____ né à Vaulion
Décosterd Victor Auguste fil s légitime _____
 de Gustave Décosterd Profession : charpentier
 de Chioleyres domicilié à Vaulion
 et de Aline Magnenat Aline Marie
 de Vaulion
 Inscrit au présent registre le dix-huit Septembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Gustave
Décosterd père de l'enfant
 Confirmé après lecture faite :
Gustave Décosterd
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Le Raymond
 Communiqué à l'état civil de Oron
 le 19 septembre 1894.

N° 22

Vettoraglia

Humbert Pierre Emmanuel

Par lettre de bourgeoisie reçue
A. Monnet notaire à Aranchés le
1^{er} Décembre 1915 et visée par le Conseil
d'état dans le délai légal, Vettoraglia
Humbert Pierre Emmanuel, mentionné
ci-contre, a été reçu au nombre des
bourgeois de la commune de Donatyre
le 10 février 1916.
L'off. de l'état civil
Le Raymond

Le vingt sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à onze heures trente minutes du matin
 est _____ né à Vaulion
Vettoraglia Humbert Pierre Emmanuel fil s légitime _____
 de Pierre Antoine Vettoraglia Profession : maçon
 de Agrano Province de Novare domicilié à Vaulion
Italie
 et de Aline Bertha Teuget
 de Lussery
 Inscrit au présent registre le vingt huit Septembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Pierre Antoine
Vettoraglia père de l'enfant.
 Confirmé après lecture faite :
Vettoraglia Pietro
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Le Raymond
 Communiqué au Département
 de Justice et Police le 28 septembre 1894

N° 23

Guignard
Julie Emma

Le Six Octobre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à une heure trente minutes du matin

est _____ née à Vaudion

Guignard Julie Emma fil le légitime _____

de Jacques Auguste Guignard Profession : facteur postal

de Vaudion domicilié à Vaudion

et de Marie Louise née Biquens

de Vaudion

Inscrit au présent registre le huit Octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Jacques Auguste Guignard père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jacques Auguste Guignard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Raymond

N° 24

Reymond
Valentine

Le diez Octobre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à cinq heures quarante minutes du matin

est _____ née à Vaudion

Reymond Valentine fil le légitime _____

de Louis Auguste Reymond Profession : officier de l'état civil

de Vaudion domicilié à Vaudion

et de Cécile Amélie née Buxcel régente

de Romainmôtier

Inscrit au présent registre le huit Octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Louis Auguste Reymond père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

L. Raymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Georges Reymond

N° 25
Goy
César Donat

Le vingt-neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à neuf heures _____ minutes du soir

est _____ né à Vaulion (à la Firaz, rière :) _____

Goy César Donat _____ fil _____ légitime _____

de Charles David Goy _____ Profession : agriculteur

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (à la Firaz)

et de Louisa Eugénie Foury _____

de Brethommieres _____

Inscrit au présent registre le trente Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Charles
David Goy, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles David Goy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Raymond

Communiqué _____

N° 26
Reymond
Félix Robert

Le premier Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à huit heures _____ minutes du soir

est _____ né à Vaulion (en Suchaud, rière :) _____

Reymond Félix Robert _____ fil _____ légitime _____

de Lucien Reymond _____ Profession : limonier

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (en Suchaud)

et de Louise Anna Delacretay _____

de Lapraz & Yonne _____

Inscrit au présent registre le quatre Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Lucien
Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Lucien Reymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Raymond

Communiqué _____

N° 27

Goy

Germaine Fanny

Le cing Novemb mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à dix heures minutes du matin
 est née à Vaulion (au Flanc, rive :)
Goy Germaine Fanny fille légitime
 de Auguste Olivier Goy Profession : agriculteur
 de Vaulion domicilié à Vaulion (au Flanc)
 et de Elise Melanie née Raymond
 de Vaulion

Inscrit au présent registre le six Novemb
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Auguste
Olivier Goy, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Auguste Olivier Goy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Raymond

Communiqué _____

N° 28

Magnenat

Le quinze Novemb mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à huit heures heute minutes du matin
 est mort-né à Vaulion
Un enfant du sexe masculin fils légitime
 de Constant Julien Magnenat Profession : cordonnier
 de Vaulion domicilié à Vaulion
 et de Stanelle Perriette née Marneth
 de Lauenen, Bern

Inscrit au présent registre le quinze Novemb
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Constant
Julien Magnenat père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :
Magnenat Julien

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Raymond

Communiqué _____

N° 29
Magnenat
Marie Louise

Le trente Novembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à une heure minutes du matin

est née à Vaulion, à la Rouza, voie :
Magnenat Marie Louise fille légitime
de Ulysse Magnenat Profession : *peuviste*
de Vaulion domicilié à domicile inconnu
et de Augustine Annaïs Eléonore veuve Goy (divorcé del. le 21 Mai 1894)
de Vaulion

Inscrit au présent registre le deux Décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Augustine
Morf sage-femme à Vaulion.

Confirmé après lecture faite :
Augustine Morf

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. P. Reynaud

Communiqué

N°

Le mil huit cent quatre-vingt-
à heure minutes du

est né à
fil légitime
de Profession :
de domicilié à
et de
de

Inscrit au présent registre le
mil huit cent quatre-vingt- sur la déclaration d

Confirmé après lecture faite :

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Le n° 29 page 72 est celui de la
dernière inscription faite dans l'année; les
2 doubles sont conformes, ce que nous certifions
aujourd'hui 31 Décembre 1894.

L'officier d'Etat Civil
L. P. Reynaud



L'autre double a été remis à l'autorité
cantonale le 5 janvier 1895.

L'officier d'Etat Civil
L. P. Reynaud



N° 1

Martignier
Andrée Ernestine

Le deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quinze 1895 à sept heures _____ minutes du soir

est _____ née à Vaulion (Midaux rivières)

Martignier Andrée Ernestine fille légitime _____

de Henri Louis Martignier Profession : scienc

de Vaulion domicilié à Vaulion (Midaux)

et de Marie Louise née Michot

de Vaulion

Inscrit au présent registre le deux Janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Henri

Louis Martignier, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

M. Martignier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Raymond

N° 2

Goy
Berthe Marie

Le onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quinze à minuit heures _____ minutes du _____

est _____ née à Vaulion (à la Combe, rivières)

Goy Berthe Marie — fille légitime _____

de Jules David Goy Profession : agriculteur

de Vaulion domicilié à Vaulion (à la Combe)

et de Adèle Louise Augustine Guignard

de Vaulion

Inscrit au présent registre le treize Janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Jules David

Goy, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Jules D^s Goy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Raymond

N° 3

Magnenat
César Hippolyte

Le sept Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à sept heures vingt minutes du matin
est _____ né à Vaulion _____

Magnenat César Hippolyte fils légitime _____
de David Henri Magnenat Profession : fromager
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Clarisse Augustine Raymond _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le huit Février _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de David
Henri Magnenat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Magnenat H^{ri} d'Abram

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. P. Raymond

N° 4

Bignens
Henri Louis

Le dix Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vaulion « aux Frères » :

Bignens Henri Louis fils légitime _____
de Charles Frédéric Théophile Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion, aux Frères,
et de Léa Marie Vallotton _____
de Vallorbe _____

Inscrit au présent registre le onze Février _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Charles
Frédéric Théophile Bignens, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Théophile Bignens

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. P. Raymond

N° 5

Bignens
André Emile

Le dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vaulion _____

Bignens André Emile fil ^s légitime _____
de Henry Bignens _____ Profession : *linneur* _____
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Alice Marie Goy _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le douze Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Henry
Bignens, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henry Bignens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 6

Guignard
Yvonne Augustine

Le vingt six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à sept heures _____ minutes du soir
est _____ née à Vaulion _____

Guignard Yvonne Augustine fil ^s légitime _____
de Henri Isaac Guignard _____ Profession : *linneur* _____
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Juliette Augustine Guignard _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Henri
Isaac Guignard, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Guignard Henri fils

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N^o 7
Goy
Roger Félix

Le vingt un Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à neuf heures _____ minutes du soir
est _____ né à Vaulion (au Bois de Banrière)
Goy Roger Félix _____ fil _____ légitime _____
de Auguste Louis Goy _____ Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (au Bois de Ban)
et de Elisa née Raymond _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Auguste
Louis Goy, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Auguste Louis Goy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. A. Raymond

N^o 8
Delacretaz
Yvonne Hélène

Le vingt sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à onze heures _____ minutes du matin
est _____ née à Grand Boutavent rive Vaulion
Delacretaz Yvonne Hélène _____ fil _____ légitime _____
de Jules François Gabriel Delacretaz _____ Profession : agriculteur
de Lapraz & Yvonne _____ domicilié à Grand Boutavent rive Vaulion
et de Hélène Marie Rosine Magnenat _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le trente Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Jules François
Gabriel Delacretaz, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Delacretaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux Officiers d'État

Civil de Rommainsrotte & Aigle

L. A. Raymond

N° 9
Magnenat
Jean Ami

Le vingt neuf Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à onze heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vaulion (à la France, rive :) _____

Magnenat Jean Ami fil s légitime _____
de Ami Henri Magnenat Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (à la France)
et de Louise Jeanette née Guignard _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le trente Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Ami
Magnenat père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Ami Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 10
Liardet
René André

Le cinq Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à six heures _____ minutes du soir
est _____ né à Vaulion _____

Liardet René André fil s légitime _____
de Henri Félix Liardet Profession : tanneur
de Belmont H Luby domicilié à Vaulion _____
et de Marie Emma Guignard _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le sept Août _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Henri
Félix Liardet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Liardet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____
L'officier de l'Etat
Civil de Tully le 7 août 1895

*Vice le 23 août 1895
le Maire
L. Raymond*

N° 11
 Reymond
 Marie Rose

Le vingt un Oût _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à quatre heures _____ minutes du soir
 est _____ née à Vaulion _____
 Reymond Marie Rose fil le légitime _____
 de Paul Louis Reymond Profession : Cordonnier
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
 et de Louise Augustine née Goy _____
 de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Oût _____
 mil huit cent quatre-vingt- quinze sur la déclaration de Paul
 Louis Reymond, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Reymond Paul,

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Reymond

N° 12
 Magnenat
 Fernand César

Le deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze à trois heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Vaulion « au Tré-Dessous, rière : »
 Magnenat Fernand César fil le légitime _____
 de Gustave David Magnenat Profession : Linneur
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (Tré-Dessous),
 et de Marie Augustine Michot _____
 de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le deux Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- quinze sur la déclaration de Gustave
 David Magnenat, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Gustave Magnenat Michot

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Reymond

N° 13
Michot

Maxime Aloïs

Le huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze à sept heures quinze minutes du soir
est né à Vaulion
Michot Maxime Aloïs fil *s* légitime
de **Henri Louis Aloïs Michot** Profession : *pierriste*
de **Vaulion** domicilié à **Vaulion**
et de **Elise Marianno née Teuget**
de **Lussery**
Inscrit au présent registre le dix Septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de **Aloïs Michot** père de l'enfant
Confirmé après lecture faite :
e Aloïs Michot
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. B. Raymond
Communiqué

N° 14
Magnenat

Le quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze à midi heures minutes du
est mort-né à Vaulion
~~Un enfant du père Féminin~~ fil *h* légitime
de **Henri Louis Magnenat** Profession : *linneur*
de **Vaulion** domicilié à **Vaulion**
et de **Suzanne Louise Magnenat**
de **Vaulion**
Inscrit au présent registre le seize Septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de **Henri Louis Magnenat** père de l'enfant
Confirmé après lecture faite :
Henri Magnenat
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. B. Raymond
Communiqué

N° 15

Martignier

Vital Henri

Le trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à deux heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vaulion (en Midau, rière :) _____

Martignier Vital Henri fil l légitime _____
de Constant Henri Martignier Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (en Midau)
et de Marie Rosine née Michot _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le cinq Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Constant
Henri Martignier, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Henri Martignier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Raymond

N° 16

Bignens
Roger Alexis

Le dix-neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à trois heures _____ minutes du soir
est _____ né à Vaulion _____

Bignens Roger Alexis fil l légitime _____
de Jules Alexis Bignens Profession : cordonnier
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Mariette Emma Magnenat _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Jules
Alexis Bignens, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Bignens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Raymond

N° 17
Maire
Marie Susanne

Le vingt quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à huit heures _____ minutes du matin
est _____ né e à Vaulion
Maire Marie Susanne fil le légitime _____
de Charles Auguste Maire Profession : limeur
de Vaulion domicilié à Vaulion
et de Augustine Henriette née Delacretaz
de Lapraz & Yroue
Inscrit au présent registre le vingt cinq Octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Charles
Auguste Maire, père de l'enfant
Confirmé après lecture faite :
Charles Maire
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Raymond
Communiqué _____

N° 18
Pérussel
Élisabeth Marguerite

Le vingt six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à neuf heures trente minutes du matin
est _____ né e à Vaulion à la cure, _____
Pérussel Élisabeth Marguerite fil le légitime _____
de Emmanuel Edmond, dit Léon, Pérussel Profession : Pasteur
de Baulmes domicilié à Vaulion
et de Emma Rosina Simond
de Lieu, du Chenit & d'Yverdon
Inscrit au présent registre le vingt huit Octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Emma-
nuel Edmond Pérussel, père de l'enfant
Confirmé après lecture faite :
Emmanuel Edmond, dit Léon, Pérussel, Pasteur.
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Raymond
Communiqué à l'Officier d'Etat Civil
de Baulmes le 28 Octob 1895.

N° 19

Magnenat

Georges Henri

Le douze novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze à une heure trente minutes du soir est né à Vaulion

Magnenat Georges Henri fils légitime
de Henri Georges Magnenat Profession : charpentier
de Vaulion domicilié à Vaulion
et de Marie Augustine née Guignard
de Vaulion

Inscrit au présent registre le quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Henri Georges Magnenat, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Georges Magnenat Guignard

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Raymond

N° 20

Guignard

Le dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze à quatre heures minutes du matin est mort né à Vaulion

Un enfant du sexe féminin fils légitime
de Jules François Auguste Guignard Profession : limoux
de Vaulion domicilié à Vaulion
et de Louise Alida Bertha Magnenat
de Vaulion

Inscrit au présent registre le dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Jules Guignard, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Guignard Magnenat.

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Raymond

N^o 21
Michot
Rosine Louise

Le quatorze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à deux heures _____ minutes du matin
est _____ né(e) à Vaulion (aux Carthy, rière) _____
Michot Rosine Louise fille légitime _____
de Auguste Gabriel Michot Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (aux Carthy)
et de Rosine Oline Guignard _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le seize Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Auguste
Gabriel Michot, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Gabriel Michot Guignard.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

A^o

Le N^o 21 à la page 83 est celui de
la dernière inscription faite dans
l'année, les 2 doubles sont conformes, ce
que nous certifions aujourd'hui 31 Décembre 1895

L'Officier d'Etat civil

L. Raymond

L'autre double a été remis à
l'autorité cantonale le 7 janvier 1896
en conformité de la loi.

L'Officier d'Etat civil

L. Raymond



Le _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ à _____ heure _____ minutes du
est _____ né(e) à _____
_____ fille _____ légitime
de _____ Profession : _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent quatre-vingt-_____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

N° 1

Goy

Renée Esther

Le sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize 1896 à quatre heures et trente minutes du soir est née à Vaulion (au Plan, rive)

Goy Renée Esther fille légitime

de Auguste Olivier Goy Profession : agriculteur

de Vaulion domicilié à Vaulion au Plan

et de Elise Melanie née Raymond

de Vaulion

Inscrit au présent registre le neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Auguste Olivier Goy père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Goy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué

N° 2

Fouquet

Ida Violette

Le quatre Février mil huit cent quatre-vingt-seize à une heure minutes du matin est née à Vaulion

Fouquet Ida Violette fille légitime

de Auguste Eudule Fouquet Profession : journalier

de Fo Lussey domicilié à Vaulion

et de Aline Marie Jaquet

de Vallorbes

Inscrit au présent registre le cinq Février mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Auguste Fouquet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite : Auguste Fouquet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué à l'officier d'Etat

Civil de La Sarraz

N° 3

Giacobini

Marguerite Catherine

Le six Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à dix heures _____ minutes du soir
 est _____ née à Vaulion _____

Giacobini Marguerite Catherine fil l légitime _____
 de Paul Giacobini _____ Profession : maçon
 de Agrano, Prov. de Novare, Italie domicilié à Vaulion _____
 et de Angela Marianna Piemarta _____
 de Agrano, Italie _____

Inscrit au présent registre le huit Février _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Paul
Giacobini, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :
Giacobini Paul

Communiqué Au Département _____
de Justice & Police _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Raymond

N° 4

Michot

Louise Sophie

Le huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à dix heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Vaulion _____

Michot Louise Sophie fil l légitime _____
 de Charles Henri Michot _____ Profession : limeur
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
 et de Rosine Elmire Bigneus _____
 de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le neuf Février _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Charles
Michot, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :
Charles Michot Signeur

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Raymond

N^o 5
 Reymond
 Marie Ernestine

Le dix-neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize à midi ~~deux~~ quinze minutes ~~de~~ _____
 est _____ née à Vaulion, sur la Vineuve, mère : _____
 Reymond Marie Ernestine fil le légitime _____
 de Gustave Henri Reymond Profession : agriculteur
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (Vineuve) _____
 et de Anna Augusta Reymond _____
 de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Gustave
 Henri Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Gustave Reymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Reymond

Communiqué _____

N^o 6
 Pollens
 Julianne Augusta

Le vingt-deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize à onze heures trente minutes du soir
 est _____ né à Vaulion _____
 Pollens Julianne Augusta fil le légitime _____
 de Ami Henri Pollens Profession : maréchal
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
 et de Louise Julie mi Liardet _____
 de Belmont St Luky _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Ami
 Henri Pollens, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Ami Pollens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Reymond

Communiqué _____

N° 7
Friedli
Alfred Gottfried

Le vingt trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à midi heures _____ minutes du _____
est _____ né à Vaulion _____

Friedli Alfred Gottfried fil s légitime _____
de Gottfried Friedli Profession : *cordonnier*
de Rohrbach (Berne) domicilié à Vaulion _____
et de Rose Mariette Louise Reymond _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Mars
mil huit cent quatre-vingt- seize sur la déclaration de Gottfried
Friedli, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Friedli. Gottfried.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier d'Etat Civil
de Rohrbach le 24 Mars 1896

L. Reymond

N° 8
Bourquin
Henri Octave

Le cinq Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à six heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vaulion _____

Bourquin Henri Octave fil s légitime _____
de Henri Louis Daniel Bourquin Profession : *agriculteur*
de Diéssé (Berne) domicilié à Vaulion _____
et de Marie Jeannette Michat _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le six Avril _____
mil huit cent quatre-vingt- seize sur la déclaration de Henri
Louis Daniel Bourquin, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Henri Bourquin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
Diéssé le 8 Avril 1896.

L. Reymond

decédé en 1896

N^o 9
Reymond
César Adamir

Le vingt deux Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize à trois heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Vaulion _____
 Reymond César Adamir fil s _____ légitime _____
 de Jules Adamir Henri Reymond Profession : *liment*
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
 et de Anna Rosina Soltermann _____
 de Vechigen Berne _____
 Inscrit au présent registre le vingt deux Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt- seize sur la déclaration de Jules
 Adamir Henri Reymond, père de l'enfant
 Confirmé après lecture faite :
Adamir Reymond
 Communiqué _____
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Reymond

N^o 10
Guignard
Aimé Louis

Le cinq Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize à une heure _____ minutes du matin
 est _____ né à Vaulion (en Nidau, rière :) _____
 Guignard Aimé Louis fil s _____ légitime _____
 de Georges Guignard _____ Profession : *cordonnier*
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (Nidau)
 et de Louise Mariette Magnenat _____
 de Vaulion _____
 Inscrit au présent registre le six Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt- seize sur la déclaration de Georges
 Guignard père de l'enfant.
 Confirmé après lecture faite :
Georges Guignard
 Communiqué _____
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Reymond

décédé en 1896

N° 11

Magnenat
Eglantine Céline

Le dix-neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à cinq heures _____ minutes du soir
est _____ né(e) à Vaulion _____

Magnenat Eglantine Céline fil le légitime _____
de Jules Constant Paris Magnenat Profession : hôtelier
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Marie Louise Guignard _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt-un Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Jules
Constant Paris Magnenat père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Constant Magnenat

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. J. Raymond

N° 12

Bignens
Aimé Fritz

Le six Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à une heure _____ minutes du matin
est _____ né à Vaulion _____

Bignens Aimé Fritz _____ fil le légitime _____
de Jean François Maurice Bignens Profession : cordonnier
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Jenny Henriette Bonard _____
de Lapraz Romainmotiel et Croy _____

Inscrit au présent registre le sept Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Jean François
Maurice Bignens, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Maurice Bignens

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. J. Raymond

N^o 13
Liardet
André Henri

Le dix-sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à neuf heures _____ minutes du soir

est _____ né à Vaulion _____

Liardet André Henri fil _____ légitime _____

de Louis Félix Liardet Profession : *anneux*

de Belmont M. Luby domicilié à Vaulion _____

et de Denyse Georgine née Goy _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le dix-huit Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Louis
Félix Liardet père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Louis Liardet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué de l'officier de
l'état civil de Tully le 18 juin 1896

L. Raymond

N^o 14
Reymond
Ima

Le vingt-un Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à cinq heures _____ trente minutes du matin

est _____ née à Vaulion _____

Reymond Ima _____ fil _____ légitime _____

de Louis Auguste Reymond Profession : *officier d'état civil*

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Cécile Amélie née Buxcel _____

de Romainmotie _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Louis
Auguste Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

L. Raymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Georges Reymond rempli

N° 15

Goy

Marguerite
Aline

Le vingt-neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à neuf heures et trente minutes du matin
est _____ né(e) à Vaulion (à la Gailletaz, rive :)
Goy Marguerite Aline fil le légitime _____
de Jean Isaac Goy Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à rive Vaulion _____
et de Anna Messerly _____
de Wattenwyl (Berne) _____
Inscrit au présent registre le premier Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Jean Isaac
Goy, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jean Isaac Goy

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

N° 16

Baudat

Emmanuel Albert

Le huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vaulion _____
Baudat Emmanuel Albert fil le légitime _____
de Emile Baudat _____ Profession : agriculteur
de Arnex _____ domicilié à Arnex _____
et de Marie Louise née Goy, en séjour à Vaulion
de Vaulion _____
Inscrit au présent registre le douze Juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Emile
Baudat père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Emile Jean Emmanuel Baudat

Communiqué à l'Etat Civil

P. Arnex le 18 juillet 1896

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

N^o 17
 Reymond
 Louise Rosine

Le dia-huit Ouit mil huit cent quatre-vingt-
seize à cinq heures _____ minutes du soir
 est _____ née à Vaulion
Reymond Louise Rosine fil le légitime _____
 de Paul Louis Reymond Profession : limeur
 de Vaulion domicilié à Vaulion
 et de Louise Augustine née Goy
 de Vaulion

Inscrit au présent registre le vingt un Ouit
 mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Paul
Louis Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Paul Reymond

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

E. Reymond

N^o 18
 Magnenat
 Rachel Louise

Le vingt cinq Ouit mil huit cent quatre-vingt-
seize à quatre heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Vaulion, à la Frace rive :)
Magnenat Rachel Louise fil le légitime _____
 de Ami Henry Magnenat Profession : agriculteur
 de Vaulion domicilié à Vaulion à la Frace
 et de Louise Jeannette née Guignard
 de Vaulion

Inscrit au présent registre le vingt cinq Ouit
 mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Ami
Henry Magnenat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Ami Magnenat

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

E. Reymond

N° 19
Reymond
André Henri

Le vingt neuf ~~Sept~~ Sept mil huit cent quatre-vingt-
seize à sept heures _____ minutes du soir
est _____ né à Vaulion

Reymond André Henri fil _____ légitime _____
de Auguste Henri Reymond Profession : Scieur
de Vaulion domicilié à Vaulion
et de Clemence Aline née Reymond
de Vaulion

Inscrit au présent registre le trente-un Sept
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Auguste
Henri Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Reymond Scieur

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Reymond

Communiqué _____

*Sur le 10 septembre 1896
le Maire
de Vaulion*

N° 20
Guignard
Marcelle Marguerite

Le dix-huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize à dix heures _____ minutes du matin
est _____ née à Vaulion

Guignard Marcelle Marguerite fil _____ légitime _____
de Jules Alfred Guignard Profession : cordonnier
de Vaulion domicilié à Vaulion
et de Emma Josephine née Goy
de Vaulion

Inscrit au présent registre le vingt-un Septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Jules
Alfred Guignard, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Guignard Jules Alfred

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. A. Reymond

Communiqué _____

N° 21

Guignard
David Constant

Le huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à trois heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vaulion (en Ribocher, rière.) _____
Guignard David Constant fil _____ légitime _____
de Jean Constant Guignard Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (en Ribocher)
et de Marie Magnenat _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le huit Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Jean
Constant Guignard, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Jean Constant Guignard

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

N° 22

Guignard
Aimée Louise

Le dix-sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ à quatre heures _____ minutes du soir
est _____ née à Vaulion _____
Guignard Aimée Louise fil _____ légitime _____
de Lucien Louis Guignard Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Marie Emma Liardet _____
de Belmont M. Luby _____

Inscrit au présent registre le dix-huit Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Lucien
Louis Guignard père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

L. Guignard

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

1896

N° 23

Magnenat
Clarisse Eveline

Le dix-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-
 seize à cinq heures _____ minutes du soir
 est _____ née à Vaulion _____
 Magnenat Clarisse Eveline fil le légitime _____
 de Abram David Magnenat Profession : cloutier
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
 et de Louise Clarisse née Goy _____
 de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Abram
 David Magnenat père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Magnenat Goy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Reymond

Communiqué _____

N°

~~Le _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ à _____ heure _____ minutes du
 _____ est _____ né à _____
 _____ fil légitime
 de _____ Profession :
 de _____ domicilié à _____
 _____ et de _____
 Inscrit au présent registre le _____
 mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d _____
 Confirmé après lecture faite :

 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

 Communiqué _____~~

Le n° 23 page 95 est celui de la dernière
 inscription faite dans l'année; les 2 doubles
 sont conformes, ce que nous certifions aujourd'hui
 31 Décembre 1896.

L'officier d'état civil

L. Reymond



L'autre double a été remis à l'autorité
 cantonale le 5 Janvier 1897 en conformité
 de la loi L'officier d'état civil

L. Reymond



1897

N° 1

Maire

Charles David

1^{er} Jumeau

Le quinze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à quatre heures et trente minutes du soir

est _____ né à Vaulion (à la Rochette, rière)

Maire Charles David fils légitime _____

de Gabriel Maire _____ Profession : agriculteur

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (Rochette)

et de Saline Julie née Guignard _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le seize Janvier _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Gabriel Maire
père de l'enfant. L'enfant Charles David Maire est frère du n° 2

Confirmé après lecture faite :

Gabriel Maire

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

N° 2

Maire

Marcel Auguste

11^e Jumeau

Le quinze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à cinq heures _____ minutes du soir

est _____ né à Vaulion (à la Rochette, rière)

Maire Marcel Auguste fils légitime _____

de Gabriel Maire _____ Profession : agriculteur

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (à la Rochette)

et de Saline Julie née Guignard _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le seize Janvier _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Gabriel
Maire, père de l'enfant. L'enfant Marcel Auguste Maire
est frère du n° 1.

Confirmé après lecture faite :

Gabriel Maire

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

N° 3
Décosterd
Elvina Marie

Le vingt Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures _____ minutes du soir

est _____ né e à Vaulion _____

Décosterd Elvina Marie _____ légitime _____

de Gustave Décosterd _____ Profession : charpentier

de Chioleyres _____ domicilié à Vallerbey _____

et de Aline Marie Magnenat en séjour à Vaulion

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt-un Janvier _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Jean Louis

Magnenat journalier à Vaulion, aïeul maternel de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Jean Louis Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil

d'Oron le 21 Janvier 1897

L. Raymond

N° 4
Magnenat
Vital René

Le dix-huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à quatre heures _____ minutes du soir

est _____ né à Vaulion _____

Magnenat Vital René _____ fils légitime _____

de Henri Gabriel Magnenat _____ Profession : fromager

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Marie Louise Rosine Magnenat

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt Février _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Henri

Gabriel Magnenat, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Henri Gabriel Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Raymond

N^o 5
Pollens
Michel Sylvestre

Le quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à quatre heures _____ minutes du soir

est _____ né à Vaulion _____

Pollens Michel Sylvestre fils légitime _____

de Ami Henri Pollens Profession : maréchal

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Louise Julie née Liardet _____

de Belmont & Letry _____

Inscrit au présent registre le cinq avril _____

mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration de _____

Ami Henri Pollens père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Ami Henri Pollens

Communiqué _____

par L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Georges Reymond
remplacant

N^o 6
Peretti
Lotelle Thérèse

Le vingt trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept à six heures _____ minutes du matin

est _____ née à Vaulion _____

Peretti Lotelle Thérèse fille légitime _____

de Leandro Dominico Peretti Profession : maçon

de Agrano, Novare, Italie domicilié à Vaulion _____

et de Aline Emma Reymond _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre avril _____

mil huit cent quatre-vingt-dix sept sur la déclaration de Leandro

Peretti, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Peretti Leandro

Communiqué au Département de
Justice & Police.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Reymond

N° 7
Magnenat
Renée Augusta

Le deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à cinq heures _____ minutes du soir

est _____ né e à Vaulion _____

Magnenat Renée Augusta fil le légitime _____

de Henri Auguste Magnenat Profession : bûcheron

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Julia Amélie née Guignard _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le quatre Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Henri

Auguste Magnenat (dit Quicon) père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Henri Magnenat

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Raymond

N° 8
Magnenat
Firmin Léon Auguste

Le seize Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à huit heures _____ minutes du soir

est _____ né à Vaulion (au Petit Boutavent, rière.)

Magnenat Firmin Léon Auguste fil s légitime _____

de Henri Léon Magnenat Profession : agriculteur

de Vaulion _____ domicilié à rière Vaulion _____

et de Louise Eugénie Nicole _____

de Lieu _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Léon

Magnenat père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Magnenat Léon

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Raymond

N° 9

Vettovaglia

Isabelle Marguerite

Le vingt-deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept à trois heures _____ minutes du matin

est _____ née à Vaulion _____

Vettovaglia Isabelle Marguerite fille légitime _____

de Pierre Antoine Vettovaglia Profession : maçon

de Agrano, Prov. de Novare, Italie domicilié à Vaulion _____

et de Aline Bertha Peugeot _____

de Lussey _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Pierre

Vettovaglia père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Vettovaglia Pierre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Raymond

Communiqué au Département

de Justice & Police le 24 Mai 1897

N° 10

Michot
Lucie Emma

Le dix huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept à cinq heures _____ minutes du soir

est _____ née à Vaulion (aux Cartys, rière :)

Michot Lucie Emma fille légitime _____

de Auguste Gabriel Michot Profession : agriculteur

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (Cartys)

et de Rosine Aline Guignard _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt un Juin _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Auguste

Gabriel Michot, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Michot Guignard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Raymond

Communiqué _____

1897

N° 11

Baudat

Emmeline Cécile

Le seize Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à dix heures _____ minutes du soir

est _____ née à Vaulion _____

Baudat Emmeline Cécile fil *l*e légitime _____

de **Emile Baudat** _____ Profession : *agriculteur*

de **Arnex** _____ domicilié à **Arnex** _____

et de **Marie Louise Goy**, en séjour à Vaulion

de **Vaulion** _____

Inscrit au présent registre le *vingt* Juillet
mil huit cent quatre-vingt-*dix-sept* sur la déclaration de **Emile
Baudat** père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Emile feu Emanuel Baudat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Reymond

Communiqué à l'Officier d'Etat

Civil de Arnex le 20 juillet 1897

N° 12

Giacobini

Liandre Paul

Le *vingt huit* Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à deux heures _____ minutes du matin

est _____ né à Vaulion _____

Giacobini Liandre Paul fil *s* légitime _____

de **Paul Giacobini** _____ Profession : *maçon*

de **Agrano (Novare, Italie)** domicilié à Vaulion _____

et de **Angela Marianna Piemarta** _____

de **Agrano, Italie** _____

Inscrit au présent registre le *vingt huit* Juillet
mil huit cent quatre-vingt-*dix-sept* sur la déclaration de **Paul
Giacobini**, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Giacobini Paul

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Reymond

Communiqué au Département

de Justice & Police, le 28 juillet 1897

1897

N^o 13
 Perusset
 Blanche Henriette

Le vingt-un Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à trois heures quarante cinq minutes du matin
 est _____ née à Vaulion _____

Perusset Blanche Henriette fille légitime _____
 de Emmanuel Edmond dit Léon Perusset Profession : Pasteur
 de Paulmes _____ domicilié à Vaulion _____
 et de Emma Rosina Simond _____
 de Lieu, du Chenil & d'Yreudon _____

Inscrit au présent registre le vingt-un Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Emmanuel
 Edmond dit Léon Perusset, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Emmanuel, Edmond dit Léon Perusset, Pasteur.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de
 Paulmes le 21 Août 1897.

L. Reymond

N^o 14
 Liardet
 Edith

Le trente-un Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept à six heures trente minutes du soir
 est _____ née à Vaulion _____

Liardet Edith _____ fille légitime _____
 de Louis Félix Liardet Profession : tanneur
 de Belmont H. Luby domicilié à Vaulion _____
 et de Denyse Georgine née Goy _____
 de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le premier Septembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Louis
 Félix Liardet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Liardet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil
 de Tully le 2 Septembre 1897

L. Reymond

1897

N° 15

Reymond
Maxime Félix

Le trente-un Août mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à quatre heures trente minutes du matin

est né à Vaulion

Reymond Maxime Félix fil légitime

de Jules Adamir Henri Reymond Profession : linneur

de Vaulion domicilié à Vaulion

et de Anna Rosina Soltermann

de Vechigen, Berne

Inscrit au présent registre le deux Septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Adamir

Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Adamir Reymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

E. Reymond

Communiqué

sur le 20 Septembre 1897
le Préfet
Adm. Reymond

N° 16

Michot

Albertine Annette

Le quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à une heure minutes du matin

est née à Vaulion

Michot Albertine Annette fil légitime

de Henri Louis Alois Michot Profession : cafetier

de Vaulion domicilié à Vaulion

et de Elise Marianne Feugot

de Lussery

Inscrit au présent registre le quinze Octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Alois

Michot, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Alois Michot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

E. Reymond

Communiqué

N° 17.

Guignard

Gemmaine Marie

Le quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept à une heure minutes du matin est née à Vaulion

Guignard Gemmaine Marie fil le légitime de Charles Henri Guignard Profession : linéur de Vaulion domicilié à Vaulion et de Bertha Emma Genevaaz de Mont-la-Ville

Inscrit au présent registre le dix-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Charles Guignard, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Guignard Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué

N° 18

Liardet

Ernestine Marie

Le trente-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept à une heure et trente minutes du soir est née à Vaulion

Liardet Ernestine Marie fil le légitime de Georges Fritz Liardet Profession : fabricant de chaussures de Belmont-Lutry domicilié à Vaulion et de Augustine Marie Bignens de Vaulion

Inscrit au présent registre le deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Fritz Liardet, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Fritz Liardet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué à l'office d'Etat civil de

Dully le 3 Janvier 1898.

Le n° 18 page 104 est celui de la dernière inscription faite dans l'année... Les deux doubles sont conformes, ce que nous certifions aujourd'hui 31 Décembre 1897... L'office d'Etat civil... Canton de Vaulion...

N° 1
Goy
Lina Julie

Le trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
die-huit à midi ~~heure~~ et trente _____ minutes du _____
est _____ née à Vaulion (au Blanc rière) _____
Goy Lina Julie _____ fille légitime _____
de Auguste Olivier Goy Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (au Blanc)
et de Elise Melanie née Raymond _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le trois Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- die-huit sur la déclaration de Auguste
Olivier Goy, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Olivier Goy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 2
Raymond
Frédéric Henri

Le huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
die-huit à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vaulion (Vineuve) _____
Raymond Frédéric Henri fils légitime _____
de Auguste Henri Raymond Profession : laitier
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Mariette Louise née Goy _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le die Janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- die-huit sur la déclaration de Auguste
Henri Raymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Raymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 3

Bravand

Robert Christian

Le onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix huit à trois heures minutes du soir

est né à Vaulion

Bravand Robert Christian fil légitime

de Emile Robert Bravand Profession : limeur

de Grindelwald Bern, domicilié à Vaulion

et de Emma Julienne née Dépraz

de Lieu

Inscrit au présent registre le douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Emile Robert Bravand, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Bravand Robert

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué à l'officier d'Etat civil

de Grindelwald le 13 Janvier 1898

Le no 3 est frère jumeau du no 4

N° 4

Bravand Eugénie Louise

Le onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix huit à trois heures et trente minutes du soir

est née à Vaulion

Bravand Eugénie Louise fille légitime

de Emile Robert Bravand Profession : limeur

de Grindelwald (Bern) domicilié à Vaulion

et de Emma Julienne née Dépraz

de Lieu

Inscrit au présent registre le douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Emile Robert Bravand, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Bravand Robert

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué à l'officier d'Etat civil

de Grindelwald le 13 Janvier 1898.

Le no 4 est frère jumeau du no 3

N° 5

Maire

Félix Gabriel

Le vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à quatre heures _____ trente minutes du soir

est _____ né à Vaulion _____ Maire Félix Gabriel _____ fil & légitime _____

de Charles Auguste Maire Profession : agriculteur de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Augustine Henriette née Delacretaz de Lapraz & Yonne _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Charles Auguste Maire, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles Maire

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Reynaud

Communiqué _____

N° 6

Lucotte

Camille

Le onze Février _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à sept heures _____ minutes du matin

est _____ né à Vaulion _____ Lucotte Jean Baptiste _____ fil & légitime _____

de Jean Baptiste Lucotte Profession : limeur de Censerey (Côte d'Or, France) domicilié à Vaulion _____

et de Jeanne Pouelle _____ de Joney Côte d'Or France _____

Inscrit au présent registre le onze Février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Jean Baptiste Lucotte, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Lucotte

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Reynaud

Communiqué au Département de

Justice & Police le 26 Février 1898.

Approuvé la radiation des deux prénoms de l'enfant, remplacés par celui de Camille L. Reynaud officier d'état civil

N° 7

Goy
César AlcideLe vingt six Février mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à sept heures _____ minutes du matin

est _____ né à Vaulion _____

Goy César Alcide _____ fil S légitime _____

de Auguste Léon Goy _____ Profession : mineur

de Vaulion domicilié à Vaulion _____

et de Elisa Julia née Goy _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Février
mil huit cent quatre-vingt dix huit sur la déclaration de Auguste
Léon Goy, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Léon Goy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. B. Raymond

Communiqué

N° 8

Bourquin
Marcel HenriLe vingt sept Février mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à huit heures _____ minutes du soir

est _____ né à Vaulion _____

Bourquin Marcel Henri fil S légitime _____

de Henri Louis Daniel Bourquin Profession : agriculteur

de Dièsses, Berne domicilié à Vaulion _____

et de Marie Jeannette Michot _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt huit février
mil huit cent quatre-vingt dix huit sur la déclaration de Henri
Louis Daniel Bourquin, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Louis Daniel Bourquin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. B. Raymond

Communiqué à l'office de l'état

Civil de Dièsses le 28 février 1898.

N^o 9
Develey
Cécile Ida

Le vingt neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures _____ minutes du soir

est _____ née à Taulion (aux Blanchés, rière.)

Develey Cécile Ida _____ fille légitime _____

de Charles Henri Develey Profession : agriculteur

de Taulion _____ domicilié à Taulion (aux Blanchés)

et de Julia Clerc _____

de Bofflens _____

Inscrit au présent registre le trente un Mars _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Charles
Henri Develey père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Develey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Raymond

N^o 10
Guignard
Ami Vital

Le trois Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à six heures _____ minutes du matin

est _____ né à Taulion _____

Guignard Ami Vital _____ fils légitime _____

de Ami David Guignard Profession : cordonnier

de Taulion _____ domicilié à Taulion _____

et de Elisa Rosine Raymond _____

de Taulion _____

Inscrit au présent registre le quatre Avril _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de
Ami David Guignard père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Ami Guignard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Raymond

N° 11
Peretti

Ernest Firmin

Le dix-sept Avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à trois heures minutes du matin

est né à Vaulion
Peretti Ernest Firmin fil légitime

de Léandre Dominique Peretti Profession : maçon

de Agrano (Novare, Italie) domicilié à Vaulion

et de Aline Emma Raymond

de Vaulion

Inscrit au présent registre le dix-neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Léandre Peretti père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Léandre Peretti

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué au Département

de Justice et Police le 21 Avril 1898.

N° 12
Reymond
Charles Auguste

Le vingt Avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à midi heures trente minutes du

est né à Vaulion

Reymond Charles Auguste fil légitime

de Paul Louis Reymond Profession : cordonnier

de Vaulion domicilié à Vaulion

et de Louise Augustine née Goy

de Vaulion

Inscrit au présent registre le vingt-trois Avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Reymond Paul père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Reymond Paul

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué

Par lettre de bourgeoisie reçue de
Christien notaire à Romarinnotier,
et visé par le Conseil d'Etat, Peretti
Léandre Dominique mentionné ci-
contre a été reçu avec sa famille au
nombre des bourgeois de la Commune
de Envy.
Inscrit le 29 mai 1917
L'officier d'état civil
L. Raymond

N° 13.

Goy
Arthur IsaacLe vingt cinq Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à cinq heures _____ minutes du matin

est _____ né à Vaulion, à la Gailletaz, rive : _____

Goy Arthur Isaac _____ fils légitime _____

de Jean Isaac Goy _____ Profession : agriculteur

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (Gailletaz)

et de Anna Messerly _____

de Wattenmyl, Bémé _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Avril
mil huit cent quatre-vingt dix huit sur la déclaration de Jean Isaac
Goy, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jean Isaac Goy

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Reymond

N° 14

Magnenat
Georges GabrielLe vingt huit Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à six heures _____ trente minutes du matin

est _____ né à Vaulion (à la Frace, rive : _____)

Magnenat Georges Gabriel _____ fils légitime _____

de Ami Henry Magnenat _____ Profession : agriculteur

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (à la Frace)

et de Louise Jeanette née Guignard _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Avril _____
mil huit cent quatre-vingt dix huit sur la déclaration de Ami
Henry Magnenat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Ami Magnenat

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Reymond

N° 15

Guignard

Félix Louis Gabriel

Le premier Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à six heures _____ trente minutes du soir

est _____ né à Vaulion _____

Guignard Félix Louis Gabriel fils légitime _____

de Henri Louis Gabriel David Guignard Profession : agriculteur

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Rosine Aline née Martignies _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le deux Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Henri

Louis Gabriel David Guignard père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Guignard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 16

Liardet

Victor Albert

Le six Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ trente minutes du matin

est _____ né à Vaulion _____

Liardet Victor Albert fils légitime _____

de Henri Félix Liardet Profession : tanneur

de Belmont d'Alby domicilié à Vaulion _____

et de Marie Emma née Guignard _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le sept Mai _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Henri

Félix Liardet, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Liardet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué à l'Etat civil de _____

Pully le 8 Mai 1898

N° 17
Goy
Adrien Jules

Le vingt un Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ minutes du soir

est _____ né à Vaulion, à la Buzinaz, rière :

Goy Adrien Jules _____ fils légitime _____

de Georges Louis Adrien Goy Profession : fromager

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (à la Buzinaz)

et de Marie Mariette Caroline Raymond _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt un Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Georges
Louis Adrien Goy, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Goy Adrien De Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Raymond

N° 18
Magnenat
Gustave André

Le onze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures _____ minutes du matin

est _____ né à Vaulion (à la Rouza, rière)

Magnenat Gustave André _____ fils légitime _____

de Gustave Magnenat Profession : agriculteur

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion à la Rouza

et de Anna Susette née Magnenat _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le treize Juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Gustave
Magnenat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Gustave Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Raymond

N° 19

Hierholtz

Jeanne Salomé

Le trente Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures et trente minutes du matin

est _____ né à Vaulion _____

Hierholtz Jeanne Salomé fil le légitime _____

de Sidore Charles Hierholtz Profession : fabricant de limes

de Besançon (Doubs France) domicilié à Vaulion _____

et de Henriette née Lugeon _____

de Chevilly _____

Inscrit au présent registre le trente Juin _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Sidore
Charles Hierholtz, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

C. Hierholtz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie

L. Raymond

à l'Etat le 30 Juin 1898.

N° 20

Magnenat
Francis HenriLe trente Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à neuf heures _____ minutes du soir

est _____ né à Vaulion _____

Magnenat Francis Henri fil le légitime _____

de Henri Louis Magnenat Profession : limeur

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Susanne Louise née Magnenat

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le premier Juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Henri
Louis Magnenat, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Henri Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Raymond

Par lettre de bourgeoisie notariée J.
Jaillot à Vallorbe du 14 Décembre 1912
et visée par le Conseil d'Etat le 17 Janvier
1913; Hierholtz Sidore Charles
a acquit la bourgeoisie de Vaulion
pour lui et toute sa famille.

Vaulion 23 Janvier 1912

L'Officier d'Etat Civil

L. Raymond

N° 21

Goy

Jules David Louis

Le quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à une heure trente minutes du soir

est né à Vaulion (à la Combe, rière)

Goy Jules David Louis fil s légitime

de Jules David Goy Profession : agriculteur

de Vaulion domicilié à Vaulion, à la Combe

et de Adèle Louise Augustine Guignard

de Vaulion

Inscrit au présent registre le six Septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Jules David

Goy, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Goy Jules David

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué

N° 22
Pollens

Henri Frédéric

Le vingt cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à quatre heures minutes du soir

est né à Vaulion

Pollens Henri Frédéric fil s légitime

de Ami Henri Pollens Profession : maréchal

de Vaulion domicilié à Vaulion

et de Louise Julie née Liardet

de Belmont St Lury

Inscrit au présent registre le vingt huit Septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Ami

Henri Pollens, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Ami Pollens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué

N° 23

Magnenat

Eveline Louise

Le vingt-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures _____ minutes du matin

est _____ née à Vaulion _____

Magnenat Eveline Louise fille légitime _____

de Alfred Henri Magnenat Profession : *pierrite* _____

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Marie Adèle Despouts _____

de Lussey _____

Inscrit au présent registre le trente Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Alfred

Henri Magnenat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. B. Raymond

N° 24

Reymond

Auguste

Le Seize Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure quinze _____ minutes du Soir

est _____ né à Vaulion _____

Reymond Auguste _____ fils légitime _____de Louis Auguste Reymond Profession : *officier d'état civil* _____

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Cécile Amélie Buxel _____

de Romainsnotier _____

Inscrit au présent registre le dix huit Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de _____

l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

L. B. Raymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Georges Reymond Rompé

N° 25

Guignard
Lydie MarieLe seize Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à onze heures _____ minutes du soir

est _____ né e à Vaulion (en Ribocher, rière.)

Guignard Lydie Marie fille légitime _____

de Jean Constant Guignard Profession : agriculteur

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (en Ribocher)

et de Marie Magnenet _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Jean
Constant Guignard, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Guignard J^e Constant

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

N° 26

Reymond
Henri AugusteLe vingt-sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à onze heures _____ minutes du matin

est _____ né à Vaulion « en Chatey, rière : »

Reymond Henri Auguste fils légitime _____

de Auguste Henri Reymond Profession : agriculteur

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (Chatey)

et de Rose Marguerite Merminod _____

de Essertines M. Rallo. _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Auguste
Henri Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Auguste H^e Reymond

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

N^o 27
Reymond
Gustave Emile

Le deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vaulion _____
Reymond Gustave Emile fils _____ légitime _____
de Auguste Henri Reymond Profession : scieur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Clémence Aline née Reymond _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le deux Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Auguste
Henri Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Reymond

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. B. Reymond

N^o 28
Guignard
Hippolyte Henri

Le trente un Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à onze heures _____ et trente _____ minutes du matin
est _____ né à Vaulion _____
Guignard Hippolyte Henri fils _____ légitime _____
de Charles Henri Guignard Profession : limeur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Bertha Emma Genevaz _____
de Mont-la-Ville _____

Inscrit au présent registre le deux Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Charles
Henri Guignard, père de l'enfant :

Confirmé après lecture faite :

Charles Guignard limeur

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. B. Reymond

N° 29

Magnenat
Arsène Constant
Henri

Le vingt quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à dix heures _____ minutes du matin

est _____ né à Vaulion _____

Magnenat Arsène Constant Henri fils légitime _____

de Ami Louis Magnenat Profession : bûcheron

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Marie Virginie née Martin _____

de Couillon-Soubelat (Doubs, France) _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Ami Louis
Magnenat (dit Frère) père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Magnenat

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

N° 30

Magnenat
Félix Constant

Le neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à quatre heures et trente minutes du matin

est _____ né à Vaulion _____

Magnenat Félix Constant fils légitime _____

de Jules Constant David Magnenat Profession : hôtelier

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Uranie Louise née Guignard _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le onze Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Jules
Constant David Magnenat père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Constant Magnenat

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Vu le 20 janvier 1899
le Maire
L. Raymond



Le n° 30 page 119 est celui de la dernière inscription faite dans
l'année 1898; les deux doubles sont conformes, ce qui nous certifie
aujourd'hui 31 Décembre 1898.

L'autre double a été remis à l'autorité cantonale
le 5 Janvier 1899 en conformité de la loi

L'officier d'état civil
L. Raymond

N° 1
Reymond
Andrie Hermance

Le vingt deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures et trente minutes du matin
est né à Vaulion
Reymond Andrie Hermance fil le légitime
de Auguste Henri Reymond Profession: Hotelier, Guillaumeville,
de Vaulion domicilié à Vaulion
et de Mariette Anna Magnenat
de Vaulion

Inscrit au présent registre le vingt quatre Janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Auguste
Henri Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Reymond Auguste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Reymond

Communiqué

N° 2
Grobety
Alix Georges Henri

Le dix Février mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures et trente minutes du soir
est né à Vaulion
Grobety Alix Georges Henri fil le légitime
de Louis David Adrien Grobety Profession: Instituteur
de Vallorbe domicilié à Vaulion
et de Julie Augusta Reymond
de Vaulion

Inscrit au présent registre le onze Février
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Louis
David Adrien Grobety, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

L. Grobety
inst.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Reymond

Communiqué à l'officier d'état civil

de Vallorbe le 13 février 1899.

Je dis comme 3^e prénom Henri au lieu
de Louis.
Le Reymond
off. d'état civil

N° 3

Reymond
Anna Marguerite

Le vingt Février mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures et trente minutes du matin

est _____ née à Vaulion (à la Gailletaz, mère)
Reymond Anna Marguerite fille légitime _____

de Auguste Louis Emile Reymond Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (à la Gailletaz)
et de Marie Rosa née Poget _____
de Premiers _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Février
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Auguste
Louis Emile Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Reymond

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Reymond

N° 4

Nichot
Germaine Bliza
Augustine

Le onze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures _____ minutes du matin

est _____ née à Vaulion (à la Rouza nière) _____

Nichot Germaine Bliza Augustine fille légitime _____

de Jean Jules Emile David Nichot Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (à la Rouza)
et de Augustine Annaïs Eléonore Maquenat
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le quatorze Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Jean Jules
Emile David Nichot, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Jules Nichot

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Reymond

N^o 5
MichotFélix Octave
Benjamin

Le *die-neuf Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *une* heure _____ *minutes* du *soir*
 est _____ né à *Vaulion (aux Quartys, rieu)* : _____
Michot Félix Octave Benjamin fil *5* légitime _____
 de *Auguste Gabriel Michot* Profession : *agriculteur*
 de *Vaulion* _____ domicilié à *Vaulion (Cartys)*
 et de *Rosine Aline née Guignard* _____
 de *Vaulion* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-un Mars* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration de *Auguste*
Gabriel Michot, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Auguste Gabriel Michot

Communiqué _____ L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Le Raymond

N^o 6Magnenat
Marguerite Adrienne

Le *prent-un Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *six* heures *cinquante cinq* minutes du *soir*
 est _____ née à *Vaulion* _____
Magnenat Marguerite Adrienne fil *le* légitime _____
 de *Adrien Louis Magnenat* • Profession : *Cordonnier*
 de *Vaulion* _____ domicilié à *Vaulion* _____
 et de *Elise Solbermann* _____
 de *Vetchigen, Berne* _____

Inscrit au présent registre le *deux Avril* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration de *Adrien*
Louis Magnenat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Adrien Magnenat

Communiqué _____ L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
Le Raymond

N° 7

Guignard
Adelaïde Amette

Le six Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ minutes du matin
est _____ née à Vaulion _____
Guignard Adelaïde Amette fille légitime _____
de David Henri Auguste Guignard Profession : négociant
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Hermance Julie Emma née Nicole _____
de _____ lieu _____

Inscrit au présent registre le neuf Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de David
Henri Auguste Guignard, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Guignard

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Reynaud

N° 8

Bourquin
Marie Constance

Le vingt-trois Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure et trente minutes du matin
est _____ née à Vaulion _____
Bourquin Marie Constance fille légitime _____
de Henri Louis Daniel Bourquin Profession : agriculteur
de (Dièsses, Bern) domicilié à Vaulion _____
et de Marie Jeannette née Michot _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Henri
Louis Daniel Bourquin, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Bourquin

Communiqué à l'Officier d'Etat

Civil de Dièsses le 24 Avril 1899

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Reynaud

N° 9

Baudat
William Emile

Le vingt Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures et trente minutes du matin
est _____ né à Vaulion
Baudat William Emile fil l légitime _____
de Emile Baudat Profession : agriculteur
de Arnex domicilié à Arnex
et de Marie Louise née Goy, en séjour à Vaulion
de Vaulion

Inscrit au présent registre le vingt deux Mai
mil huit cent quatre-vingt- dix-neuf sur la déclaration de

Confirmé après lecture faite :

Emile Baudat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil
d'Arnex le 22 Mai 1899.

L. Raymond

N° 10

Bignens
Alexis Jules

Le quatre Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures et trente minutes du soir
est _____ né à Vaulion
Bignens Alexis Jules fil l légitime _____
de Jules Alexis Bignens Profession : cordonnier
de Vaulion domicilié à Vaulion
et de Mariette Emma Maguenat
de Vaulion

Inscrit au présent registre le quatre Juin
mil huit cent quatre-vingt- dix-neuf sur la déclaration de Jules Alexis
Bignens, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Bignens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Raymond

N° 11

Guignard

Gustave Charles Louis

Le douze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à huit heures & trente minutes du soir
 est _____ né à Vaulion _____
 Guignard Gustave Charles Louis _____ légitime _____
 de Georges Gabriel Louis Guignard Profession : Café de tempérance
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
 et de Louise Augustine Magnenat _____
 de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le quatorze Juillet
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Georges
 Gabriel Louis Guignard, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Guignard Louis f. G^d

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

N° 12

Goy

Alfred Jean

Le trente-un Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à huit heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Vaulion _____
 Goy Alfred Jean _____ fil _____ légitime _____
 de Jean Isaac Goy _____ Profession : journalier
 de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
 et de Anna Messerly _____
 de Wattenwyl, Berne _____

Inscrit au présent registre le premier Aout _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Jean
 Isaac Goy, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jean Isaac Goy

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

N° 13

Mange

Clara Marie

Originaires de Cuarnens
et Rougemont
L'officier de l'Etat civil
Barcel Raymond



Le huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures et trente minutes du matin
est _____ née à Vaulion _____

Mange Clara Marie _____ fil le légitime _____

de Jules Louis Mange _____ Profession : agriculteur

de Cuarnens _____ domicilié à Tremier _____

et de Augustine Aline Magnenat _____

de Vaulion, en séjour à Vaulion chez sa mère

Inscrit au présent registre le dix août (10 août)

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Jules Louis
Mange, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Louis Mange

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Barcel Raymond

Communiqué aux Etats Civils de l'Isle
et Romandins le 12 août 1899

N° 14

Magnenat
Aimée

Le quatorze août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ née à Vaulion _____

Magnenat Aimée _____ fil le légitime _____

de David Louis Magnenat Profession : menuisier

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Marcette Eugénie née Guignard _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le quatorze août _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de David

Louis Magnenat père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Barcel Raymond

Communiqué _____

Vu le 24 août 1899.
le Préfet
Barcel Raymond

N° 15
Goy
Irène Marie

Le vingt quatre Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ minutes du matin

est _____ né(e) à Vaulion _____

Goy Irène Marie _____ fils légitime _____

de Georges Louis Adrien Goy Profession : fromager

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (à la Puginay)

et de Marie Mariette Caroline Raymond _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Adrien
Goy, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Goy Adrien

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L. Raymond

N° 16
Rochat
Fernand Auguste

Le vingt sept Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures _____ minutes du matin

est _____ né(e) à Vaulion _____

Rochat Fernand Auguste fils légitime _____

de Auguste César David Rochat Profession : cordonnier

de L. Abbaye _____ domicilié à Vaulion _____

et de Aline Elisa Goy _____

de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Auguste
Rochat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Rochat fils

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Etat Civil de

L'Abbaye le 28 Août 1899.

L. Raymond

N° 17

Magnenat

Le quatorze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures et trente _____ minutes du matin

est mort-né à Vaulion _____

Un enfant du sexe féminin fil le légitime _____

de Alfred Henri Magnenat Profession : *pierriste*

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Marie Adèle née Despouds _____

de Lussey _____

Inscrit au présent registre le seize Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Alfred Henri

Magnenat père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. B. Reynaud

Communiqué _____

N° 18

Magnenat

Le quatorze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures et trente _____ minutes du matin

est mort-né à Vaulion _____

Un enfant du sexe féminin fil le légitime _____

de Alfred Henri Magnenat Profession : *pierriste*

de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____

et de Marie Adèle née Despouds _____

de Lussey _____

Inscrit au présent registre le seize Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Alfred

Henri Magnenat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. B. Reynaud

Communiqué _____

1^{er} frère jumeau du n° 18

2^e frère jumeau du n° 17

N° 19
 Reymond
 Emma Denyse

Le seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à douze heures & trente minutes du matin
 est née à Vaulion

Reymond Emma Denyse fille légitime
 de Paul Louis Reymond Profession : cobornier
 de Vaulion domicilié à Vaulion
 et de Louise Augustine née Croq
 de Vaulion

Inscrit au présent registre le dix-huit Septembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Paul
 Louis Reymond père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Reymond Paul

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Reymond

Communiqué

N° 20
 Magnenat
 Elisabeth Susanne

Le vingt huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à huit heures & trente minutes du matin
 est née à Vaulion

Magnenat Elisabeth Susanne fille légitime
 de Henri Louis Magnenat Profession : limonier
 de Vaulion domicilié à Vaulion
 et de Susanne Louise née Magnenat
 de Vaulion

Inscrit au présent registre le trente Septembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Henri
 Louis Magnenat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Magnenat Henri

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Le Reymond

Communiqué

N° 21
Martin

Le ~~Six Septembre~~ ^{Six Octobre} _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à deux heures _____ minutes du matin
 est né à Vaulion (vécu 4 heures)
 Un enfant du sexe masculin fil _____ légitime _____
 de Louis Henri Martin Profession : Scieur
 de Château d'Oex domicilié à Vaulion
 et de Augustine Bertha Scuyer
 de Evry
 Inscrit au présent registre le ~~Six Septembre~~ ^{Six Octobre} _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Louis Henri
Martin, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier d'Etat

Civil de Château d'Oex le 11 Octob 1899Le ReymondN° 22
Reymond

Marguerite Julie Emma

Le vingt-neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à neuf heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Vaulion (en Chatrey, mère :) _____
Reymond Marguerite Julie Emma fille légitime _____
 de Auguste Henri Reymond Profession : agriculteur
 de Vaulion domicilié à Vaulion (Chatrey)
 et de Rose Marguerite Merminot
 de Essertines sur Rollé
 Inscrit au présent registre le trente-un Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Auguste
Henri Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Auguste H. Reymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Le Reymond

N° 23 (25)

Guarnori Ernestine

Le douze Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à trois heures minutes du matin est né e à Vaulion

Guarnori Ernestine fil légitime reconnue de Guarnori Antonio Profession : menuisier de Armeno, Novare, Italie domicilié à Vaulion et de Antonio Maria Anna Crano de Bolzano, Novare, Italie

Inscrit au présent registre le quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Guarnori Antonio, qui reconnaît être le père de l'enfant Guarnori Ernestine et qui a assisté à sa naissance.

Confirmé après lecture faite : Guarnori Antonio

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL : L. Reynoud

Communiqué au Département de Justice & Police le 27 Nov. 99

La acte de légitimation dressé le 20 Décembre 1900 cet enfant a été légitimé par le mariage de ses père et mère qui a eu lieu le 20 Décembre mil neuf-cent. En conséquence Ernestine Guarnori est enfant légitime. Vaulion 26 Décembre 1900 L. Reynoud Off. d'Etat Civil

N° 24 (24)

Pollens Aimé Constant

Le vingt-cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à une heure minutes du matin est né à Vaulion

Pollens Aimé Constant fil s légitime de Ami Henri Pollens Profession : maréchal de Vaulion domicilié à Vaulion et de Louise Julie née Liardet de Belmont sur Lutry

Inscrit au présent registre le vingt sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Ami Henri Pollens, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite : Ami Pollens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL : L. Reynoud

Communiqué

N° 25

Magnenat
Lydie Alice

Le huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ minutes du matin
est _____ née à Vaulion (à la Frace, rière) _____
Magnenat Lydie Alice fil le légitime _____
de Vaulion Ami Henry Profession : agriculteur
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion (à la Frace)
et de Louise Jeannette née Guignard _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le neuf Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Ami
Henry Magnenat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Ami Magnenat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N° 26

Raymond
Alois Hermann

Le treize Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures et trente minutes du soir
est _____ né à Vaulion _____
Raymond Alois Hermann fil le légitime _____
de Jules Adamir Henri Raymond Profession : limier
de Vaulion _____ domicilié à Vaulion _____
et de Anna Rosina Soltermann _____
de Vechigen, Bern _____

Inscrit au présent registre le quinze Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Jules
Adamir Henri Raymond, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Adamir Raymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Raymond

Communiqué _____

N^o 27
Peretti

Marcel Robert

La lettre de bourgeoisie reçue de
Christen notaire à Romainsmatt,
du 24 Avril 1917 et visée par le Conseil
d'Etat, Peretti Léandre Dominique
a été reçue avec sa famille au nombre
des bourgeois de la commune de
Envy.

Inscrit le 29 Mai 1917
L'Officier d'Etat Civil
L. Reymond

Le vingt sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures & trente minutes du soir

est né à Vaulion
Peretti Marcel Robert fils légitime

de Léandre Dominique Peretti Profession : maçon
de Agrano, Novare, Italie domicilié à Vaulion
et de Aline Emma Reymond
de Vaulion

Inscrit au présent registre le vingt neuf Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Léandre
Peretti, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Léandre Peretti

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
L. Reymond

Communiqué au Département
de Justice & Police, le 29 Dec. 99.

Le n^o 27 page 133 est celui
de la dernière inscription faite
dans l'année; les 2 doubles sont
conformes à que nous certifions
aujourd'hui 31 Décembre 1899

L'Officier d'Etat Civil
L. Reymond

Le double a été remis à
l'autorité cantonale le 5 Janvier
1900 en conformité de la loi.

L'Officier d'Etat Civil
L. Reymond

CANTON DE VAULLION
ÉTAT CIVIL

~~Le _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ à _____ heure _____ minutes du _____
est né à _____
de _____ fils légitime
de _____ Profession : _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____
Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d _____
Confirmé après lecture faite : _____
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL : _____
Communiqué _____~~